

Migration, sécurité, trafics et accord de 68
**La France et l'Algérie renouent
 les liens de coopération**
 PAGE 4

**L'ÉCHO DES
 RÉSEAUX SOCIAUX**
**Un Algérien honoré
 en Italie**
 PAGE 15



ÉDITO

L'Algérie retrouve son Afrique

Par Smail Rouha

Dans une Afrique en pleine recomposition géopolitique, marquée par les tensions sécuritaires et la redéfinition des alliances, l'Algérie réaffirme progressivement sa place naturelle dans son environnement continental. Ce repositionnement ne s'inscrit pas dans une logique d'expansion, mais dans un réinvestissement assumé de son espace historique, fondé sur la solidarité, la stabilité et le développement partagé.

La diplomatie algérienne évolue ainsi d'un rôle essentiellement politique et de médiation vers une approche plus opérationnelle, où la coopération se mesure désormais à l'aune de projets concrets et structurants. L'inauguration d'une centrale électrique au Niger, réalisée avec l'appui d'Alger, illustre cette orientation tournée vers l'action et l'impact direct sur les populations. Dans cette dynamique, la visite du Premier ministre Sifi Ghrieb, à Niamey, confirme la volonté d'Alger de renforcer une présence active au Sahel, considéré non comme une périphérie, mais comme un prolongement stratégique lié à sa sécurité nationale. Les projets énergétiques au Niger, au Mozambique ou en Côte d'Ivoire, combinés à des initiatives dans les secteurs de la santé et des services publics, traduisent cette volonté de dépasser la logique de coopération ponctuelle pour entrer dans celle de la transformation durable des capacités locales. En effet, la coopération avec plusieurs pays sahéliens, notamment le Niger et le Burkina Faso, se concentre de plus en plus sur les secteurs de l'énergie, de la santé et des infrastructures. L'objectif est de privilégier des solutions concrètes, capables de soutenir le développement local et de consolider la stabilité régionale.

Le secteur énergétique occupe une place centrale dans cette stratégie, l'Algérie mobilisant son expertise pour accompagner ses partenaires dans la production et la distribution d'électricité et de gaz. Cette approche s'inscrit dans une logique de solidarité productive, où les infrastructures deviennent des leviers de développement durable. Au-delà de l'économie et des infrastructures, l'action algérienne intègre également une dimension de soft power religieux, à travers la promotion d'un Islam malékite de modération, en réponse aux défis sécuritaires et idéologiques qui traversent la région.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de prévention et de stabilité, en cohérence avec l'approche globale algérienne de sécurité et de développement. Au-delà des secteurs et des projets, c'est une vision d'ensemble qui se dessine : celle d'une Algérie qui considère que la stabilité régionale ne peut être durable sans développement économique, sans infrastructures solides et sans coopération équilibrée. Cette approche, profondément ancrée dans la doctrine diplomatique algérienne, confirme une réalité : l'Algérie ne cherche pas à s'imposer, mais à s'affirmer comme un acteur de stabilité, de partenariat et de co-développement dans son environnement africain. Dans un continent en mutation, cette orientation repositionne Alger comme un acteur clé, porté par une diplomatie de proximité, de responsabilité et d'action concrète.

S. R.

CRÉSUS

QUOTIDIEN
 www.cresus.dz In medio stat virtus

SÉCURITÉ ET DÉVELOPPEMENT AU SAHEL

Alger et Niamey renforcent leur alliance

PAGES 2 et 3



L'Algérie et le Niger réaffirment leur convergence stratégique autour d'une vision commune : stabilité, développement et intégration régionale.

- 5^e réunion du Comité de pilotage du TSGP : Alger propulse le projet
- Sonelgaz consolide son expansion africaine
- Un partenariat durable et multidimensionnel

Saïd Chanegriha à Oman
**La diplomatie
 militaire en action**
 PAGE 5



Crimes économiques en Algérie
**Quelles alternatives aux
 poursuites judiciaires**
 PAGE 7



Conférence internationale
 du travail à Genève
**L'Algérie porte une
 vision éthique de l'IA**
 PAGE 6



5e réunion du Comité de pilotage du TSGP Alger propulse le projet

Les discussions ont porté sur l'avancement du projet, l'examen des études de faisabilité et la mise en œuvre de la feuille de route commune, dans un contexte marqué par l'accélération de ce mégaprojet énergétique stratégique pour le continent africain.

L'Algérie a abrité, hier, les travaux de la 5e réunion ministérielle du comité de pilotage du projet du gazoduc transsaharien (TSGP), en présence des ministres des hydrocarbures et de l'énergie de l'Algérie, du Nigeria et du Niger.

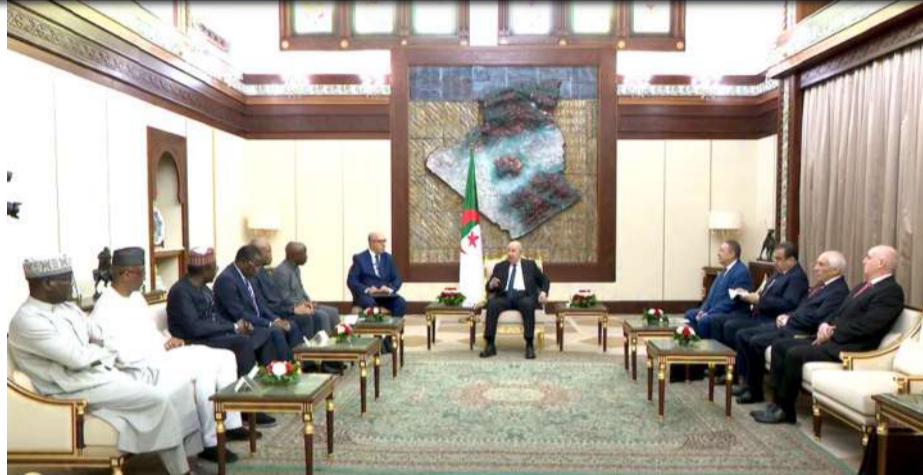
Cette rencontre s'inscrit dans la dynamique de coordination et de concertation autour de l'un des plus importants projets énergétiques stratégiques du continent africain et de portée internationale.

Selon un communiqué du ministère des Hydrocarbures, ont pris part à cette réunion le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, le ministre d'État chargé des ressources pétrolières et du gaz du Nigeria, Ekperikpe Ekpo, ainsi que le ministre du Pétrole du Niger, Hamadou Tiani.

La réunion a également réuni un important volet technique, avec la participation du PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, des responsables de la société nigériane NNPC et de la société nigérienne Sonidep, ainsi que des équipes techniques et experts des trois pays.

EXAMEN DE LA FAISABILITÉ ET SUIVI DE LA FEUILLE DE ROUTE

Cette session a été consacrée à l'examen de l'état d'avancement du projet sur le terrain. Les résultats de l'étude de faisabilité globale, réalisée par le bureau d'études international Penspen sur décision



conjointe des trois pays, ont été présentés et examinés. Les participants ont également évalué la mise en œuvre de la feuille de route adoptée lors des précédentes réunions tenues à Niamey, Abuja et Alger. Ils ont, par ailleurs, passé en revue les conclusions de la quatrième réunion ministérielle, tenue à Alger le 11 février 2025, qui avait abouti à la signature d'un mémorandum d'entente entre les trois pays, marquant une étape importante dans la concrétisation du projet.

L'événement, qui avait réuni les ministres de l'Énergie et du Pétrole des trois pays concernés par le projet, a été l'occasion d'examiner les différentes dimensions du projet stratégique, en mettant particulièrement l'accent sur les progrès réalisés dans la mise en

œuvre de la feuille de route adoptée lors d'une précédente réunion tenue à Abuja (Nigeria). La réunion a été conclue par la signature d'un contrat de mise à jour de l'étude de faisabilité entre les trois sociétés et le bureau d'études britannique Penspen. Un accord de compensation des dépenses liées à cette étude a également été signé entre Sonatrach (Algérie), NNPC (Nigeria) et Sonidep (Niger), en plus de la signature par ces sociétés d'un accord de non-divulgaration. La troisième réunion ministérielle consacrée au projet avait eu lieu en 2022 à Alger. Elle avait abouti à la signature d'un mémorandum d'entente entre les trois pays, réaffirmant «leur engagement à poursuivre la coordination et les efforts conjoints pour concrétiser cette initiative majeure».

STRATÉGIQUE VERS LES MARCHÉS EUROPÉENS

Le gazoduc transsaharien (TSGP) est considéré comme l'un des projets énergétiques majeurs à l'échelle mondiale. Il prévoit la construction d'un pipeline destiné à acheminer le gaz naturel des champs nigériens, via le Niger, jusqu'au réseau algérien, en vue de son exportation vers les marchés européens et internationaux.

Inscrit dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), ce projet vise à renforcer la place de l'Afrique comme fournisseur énergétique majeur et fiable, tout en favorisant l'intégration régionale, la création d'emplois et le développement économique des pays concernés.

AUDIENCE PRÉSIDENTIELLE

En marge de cette réunion, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu les ministres des trois pays concernés. Selon un communiqué de la Présidence de la République, cette rencontre s'est tenue en présence d'Ibrahim Merad, ministre d'État chargé de l'Inspection générale des services de l'État et des collectivités locales, de Mohamed Arkab, ainsi que d'Amar Abba, conseiller du président de la République chargé des affaires diplomatiques, et du PDG de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi.

R. N.

GAZODUC TRANSSAHARIEN

Une étape décisive vers la concrétisation franchie

Le projet de gazoduc transsaharien TSGP franchit une nouvelle étape avec la tenue, hier, à Alger, de la 5e réunion ministérielle du Comité de pilotage réunissant les ministres des Hydrocarbures de l'Algérie, du Nigeria et du Niger. Cette rencontre intervient dans un contexte marqué par une forte demande mondiale en gaz naturel et la volonté des trois pays d'accélérer la concrétisation de cette infrastructure énergétique stratégique.

Intervenant, hier, dans l'émission «L'invité du jour» de la Chaîne III de la Radio algérienne, l'expert international en énergie Chouaïb Boutemine a souligné que «le TSGP est un projet très prometteur pour l'Afrique que l'on attend depuis longtemps et qui bénéficie aujourd'hui d'une véritable volonté politique pour sa réalisation».

Selon lui, «le projet est désormais entré dans une phase décisive, marquée par des études techniques approfondies et des concertations sur les aspects financiers et d'investissement».



Long de 4 130 km, le gazoduc devrait permettre l'acheminement de 30 milliards de mètres cubes de gaz naturel par an depuis le Nigeria, via le Niger, vers l'Algérie, avant son exportation vers les

marchés européens grâce aux infrastructures existantes. L'expert estime que «l'avancement global du projet est déjà significatif, les principaux travaux restant à réaliser étant concentrés sur le territoire nigérien».

Selon l'expert, les discussions actuelles portent principalement sur les aspects techniques, financiers et sécuritaires du projet, notamment au Niger, où se concentre une part importante des travaux à réaliser. L'Algérie et le Nigeria disposent déjà d'une solide expérience dans le domaine des hydrocarbures et des infrastructures énergétiques, ce qui constitue un atout majeur pour la réussite du projet.

FAIRE AVANCER LES ÉTUDES TECHNIQUES

Pour Chouaïb Boutemine, cette réunion ministérielle vise avant tout à lever les derniers obstacles techniques et finan-

ciers afin d'accélérer la mise en œuvre du projet.

«L'objectif principal est de faire avancer les études techniques, notamment au Niger, et de mobiliser les investissements nécessaires pour concrétiser le projet sur le terrain», a-t-il expliqué.

L'expert a également mis en avant «l'importance stratégique du TSGP pour le Nigeria, qui cherche à diversifier ses voies d'exportation de gaz naturel». «Le transport par gazoduc représente, selon lui, une solution plus compétitive que le gaz naturel liquéfié (GNL), dont les coûts de production et d'acheminement demeurent élevés.»

Pour Chérif Boutamine, le contexte international renforce davantage la pertinence du TSGP. Face à la hausse de la demande européenne en gaz naturel et aux incertitudes qui affectent les approvisionnements mondiaux, le projet apparaît comme une solution durable, offrant davantage de stabilité et des coûts de transport inférieurs à ceux du gaz naturel liquéfié (GNL).

UN PROJET STRUCTURANT POUR L'AFRIQUE

Au-delà de sa dimension énergétique, Chouaïb Boutemine considère le TSGP comme «un projet structurant pour le continent africain».

«Ce n'est pas seulement un gazoduc qui transportera des molécules de gaz, mais un projet qui renforcera les liens économiques entre l'Algérie, le Niger et le Nigeria», a-t-il affirmé.

Il a, enfin, estimé que «cette infrastructure constituera un levier majeur pour l'intégration énergétique africaine et renforcera le rôle de l'Algérie comme corridor stratégique reliant l'Afrique aux marchés européens».

SONATRACH-SONIDEP

Signature de trois mémorandums d'entente

L'Algérie et le Niger ont renforcé, mardi dernier, à Alger, leur coopération dans le secteur des hydrocarbures à travers la signature de trois mémorandums d'entente entre la Société nigérienne du pétrole (Sonidep) et des filiales du groupe Sonatrach.

Les accords portent sur l'acquisition et le traitement des données sismiques avec Enageo, la création d'une joint-venture de forage pétrolier et gazier avec Enafor, ainsi que le développement de la coopération dans la distribution des produits pétroliers avec Naftal. Paraphés en présence du ministre nigérien du Pétrole, Hamadou Tini, du ministre d'État chargé de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, et du PDG de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, ces accords traduisent la volonté des deux pays d'approfondir leur partenariat énergétique et de soutenir le développement des infrastructures du secteur.

À cette occasion, le PDG de Sonatrach a souligné que ces mémorandums s'inscrivent dans la vision de l'Algérie visant à promouvoir l'intégration économique africaine et à accompagner les grands projets structurants sur le continent. De son côté, le directeur général de la Sonidep a salué une avancée majeure dans les relations énergétiques entre Alger et Niamey, au service du développement des deux pays.

SÉCURITÉ ET DÉVELOPPEMENT AU SAHEL

Alger et Niamey renforcent leur alliance

Alger et Niamey réaffirment leur convergence stratégique autour d'une vision commune : stabilité, développement et intégration régionale.

Dans un contexte régional sahélo-saharien marqué par des défis sécuritaires persistants, à savoir terrorisme, trafics transfrontaliers, traite des êtres humains et instabilité chronique des frontières, la coopération sécuritaire entre l'Algérie et le Niger s'impose, désormais, comme le socle prioritaire de leur partenariat bilatéral. Lors de sa visite à Niamey, le Premier ministre Sifi Ghrieb a réaffirmé, devant son homologue nigérien Ali Mohamed Lamine Zine et le président de la République du Niger, Abdourahamane Tiani, la nécessité d'une coordination sécuritaire permanente, structurée et durable entre les deux pays. Les deux parties ont insisté sur l'importance d'une approche conjointe fondée sur la souveraineté des États, la concertation régionale et la primauté des solutions politiques face aux crises qui affectent la région.

FRONTIÈRES SOUS CONTRÔLE

Cette dimension sécuritaire, considérée comme vitale, s'accompagne d'un renforcement des mécanismes bilatéraux de coopération opérationnelle, notamment en matière de surveillance des frontières, de lutte contre les réseaux criminels transnationaux et de partage de renseignements. Alger et Niamey ont également souligné que la stabilité du Sahel ne peut être dissociée d'une intégration régionale plus large, reposant sur des États forts, coordonnés et engagés dans une vision commune de sécurité collective. C'est dans ce climat de convergence stratégique que s'inscrit la visite officielle du



Premier ministre à Niamey, mandaté par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, qui place la coopération algéro-nigérienne au rang de partenariat structurant et multidimensionnel.

UNE IMPULSION POLITIQUE INÉDITE

Au-delà du volet sécuritaire, les entretiens de haut niveau ont confirmé la solidité exceptionnelle des relations politiques entre Alger et Niamey. Les deux capitales ont salué la nouvelle dynamique impulsée par les échanges réguliers entre les chefs d'État et la tenue de la Grande-Commission mixte de coopération, devenue le principal cadre de pilotage des projets communs.

Les deux dirigeants ont exprimé leur satisfaction quant à la rapidité de mise en œuvre des engagements bilatéraux, traduisant un passage assumé de la phase de déclaration d'intentions à celle de la concrétisation effective sur le terrain.

UNE CENTRALE ÉLECTRIQUE LIVRÉE EN AVANCE

Moment fort de cette visite, l'inauguration de la centrale électrique de 40 mégawatts (2 x 20 MW) constitue une illustration concrète de cette nouvelle dynamique. Ce projet stratégique, initialement prévu pour décembre 2026, a été livré avec plusieurs mois d'avance, témoignant d'une coordina-

tion technique et politique jugée exemplaire. Présenté comme un projet pilote de la coopération énergétique entre les deux pays, il marque le renforcement du partenariat entre les opérateurs nationaux, notamment Sonatrach et Sonidep, avec des perspectives d'élargissement vers l'exploration, la production, la maintenance et la formation. Dans le prolongement de cette dynamique, plusieurs projets structurants ont été évoqués dans des secteurs clés : infrastructures, santé, enseignement supérieur, numérique et transports. Parmi eux, figurent la construction d'une clinique multiservices et d'un centre de dialyse à Agadez, ainsi qu'un institut islamique et une Maison de la presse à Niamey.

L'Algérie a également réaffirmé son engagement en matière de formation des compétences nigériennes, notamment dans la gestion des collectivités locales, la santé, la lutte contre les risques agricoles et la conduite d'engins spécialisés. Cette approche met en avant une vision de développement centrée sur le capital humain.

CRÉATION D'UNE ZONE FRANCHE FRONTALIÈRE

Les deux pays ont également abordé la nécessité d'accélérer les échanges commerciaux à travers la mise en œuvre d'un accord préférentiel, la création d'une zone franche frontalière et le renforcement des corridors logistiques, notamment via le port de Djendjen. Des projets de connexion ferroviaire et numérique figurent également parmi les priorités stratégiques.

UNE VISION COMMUNE POUR LA STABILITÉ RÉGIONALE

Dans un contexte sahélien en mutation, Alger et Niamey réaffirment leur convergence stratégique autour d'une vision commune : stabilité, développement et intégration régionale. Cette vision repose sur une coopération fondée sur le respect mutuel, la solidarité et le rejet de toute forme de dépendance ou d'ingérence.

En conclusion, cette visite du Premier ministre Sifi Ghrieb à Niamey consacre une étape supplémentaire dans la consolidation d'un partenariat algéro-nigérien qualifié de stratégique, ambitieux et tourné vers l'avenir, sous l'impulsion directe des présidents Abdelmadjid Tebboune et Abdourahamane Tiani.

Assia M.

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a été reçu, hier, par le président de la République du Niger, le général Abdourahamane Tiani. Il a transmis à cette occasion les salutations fraternelles du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que son engagement à renforcer les liens de solidarité et de coopération entre les deux pays, a indiqué le communiqué du Premier ministre.

Les deux parties ont passé en revue l'ensemble des volets de la coopération bilatérale, ainsi que l'état d'avancement de la mise en œuvre des résultats de la visite effectuée par le Président Abdourahamane Tiani en Algérie en février dernier, et des entretiens qu'il avait eus avec le Président Abdelmadjid Tebboune. Elles ont

ALGÉRIE-NIGER
Un partenariat durable et multidimensionnel

également examiné les projets et programmes arrêtés lors de la deuxième session de la Grande-Commission mixte algéro-nigérienne de coopération, tenue en mars dernier à Niamey. Le président nigérien a exprimé sa profonde estime à l'égard du Président Abdelmadjid Tebboune, saluant l'attention particulière accordée au développement de la coopération

bilatérale, qui a permis notamment la réalisation du projet de centrale électrique dans des délais record. Il a souligné que cette dynamique reflète la profondeur des relations fraternelles entre les deux pays et la volonté de leurs dirigeants de bâtir un partenariat solide et diversifié, au service des intérêts communs et des aspirations des deux peuples. Le général Abdourahamane Tiani a également fait part de sa satisfaction quant au rythme de mise en œuvre des projets et programmes de coopération, estimant que cette dynamique constitue un modèle de coopération Sud-Sud, et réaffirmant la volonté partagée avec le président Abdelmadjid Tebboune d'élever les relations bilatérales à des niveaux supérieurs. **A. M.**

ÉNERGIE

Sonelgaz consolide son expansion africaine

La montée en puissance de Sonelgaz à l'échelle africaine se confirme avec l'annonce de la mise en service imminente d'une centrale électrique au Tchad d'une capacité de 40 mégawatts, ainsi que de nouveaux projets énergétiques en perspective dans plusieurs pays du continent.

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a souligné que le groupe public s'est imposé ces dernières années comme un acteur de référence dans le domaine de l'électricité en Afrique, grâce à l'expertise technique et opérationnelle qu'il a développée dans la réalisation et l'exploitation des infrastructures énergétiques.



Selon le ministre, Sonelgaz bénéficie aujourd'hui d'une «réputation solide» sur le continent, illustrée par l'intérêt croissant exprimé par plusieurs États africains pour ses services et son savoir-faire,

notamment dans les domaines de la production, du transport et de la distribution de l'électricité. Dans cette dynamique, une centrale électrique sera mise en service la semaine prochaine au

Tchad, un projet qui s'inscrit dans la stratégie de coopération énergétique et de renforcement de la présence algérienne en Afrique. Cette réalisation constitue une nouvelle étape dans l'exportation de l'expertise nationale vers les marchés africains. Mourad Adjal a également révélé que Sonelgaz a récemment reçu des demandes officielles pour la réalisation de nouveaux projets énergétiques émanant de plusieurs pays, dont la Côte d'Ivoire, le Mozambique et la République démocratique du Congo. Ces sollicitations traduisent, selon lui, une confiance grandissante dans les capacités techniques des entreprises algériennes à mener à bien des projets d'envergure. Le ministre a insisté

sur le fait que ces ambitions continentales reposent sur la disponibilité de ressources humaines qualifiées et sur la nécessité de renforcer en permanence les compétences internes. Dans ce cadre, Sonelgaz poursuit ses investissements dans la formation et le développement des compétences afin d'accompagner l'expansion de ses activités à l'international. À travers ces projets, l'Algérie confirme sa volonté de s'imposer comme un partenaire énergétique clé en Afrique, misant sur le transfert de savoir-faire et une coopération basée sur des projets concrets, dans un contexte de forte demande en infrastructures énergétiques sur le continent.

A. M.

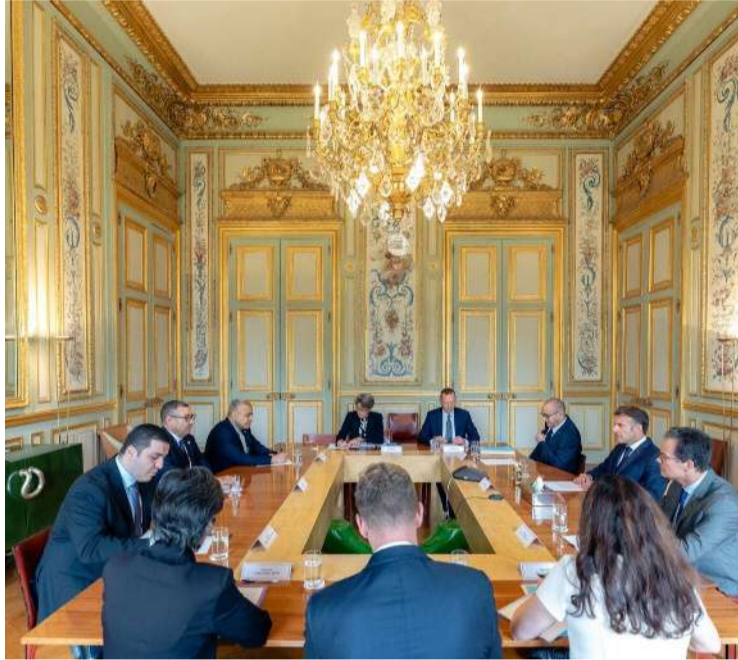
MIGRATION, SÉCURITÉ, TRAFICS ET ACCORD DE 68

La France et l'Algérie renouent les liens de coopération

L'Algérie et la France ont pratiquement soulevé tous les obstacles qui empêchaient une réconciliation effective.

La visite de deux jours (lundi et mardi) à Paris du ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, a peut-être aplani toutes les difficultés rencontrées à ce jour à commencer par le plus emblématique l'accord de 68 qui régit les deux pays sur la présence de l'immigration algérienne sur le territoire français.

Et comme attendu, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a été reçu mardi au Palais de l'Élysée, par le président français, Emmanuel Macron, avant la tenue d'une séance de travail élargie, en présence du ministre français de l'Intérieur, Laurent Nunez a indiqué un communiqué du ministère. «Ravi d'avoir accueilli à Paris mon homologue Saïd Sayoud (...) pour poursuivre nos échanges sur les principales thématiques d'intérêt commun pour nos deux pays dans l'objectif d'amplifier les résultats déjà obtenus sur la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme, la lutte contre la criminalité organisée, les questions migratoires», se félicitait Laurent Nuñez sur X. Pendant deux jours (1er-2 juin), le ministre de l'Intérieur recevait son homologue algérien, Saïd Sayoud, afin de mener une série d'échanges confirmant une volonté commune de renforcer la coopération franco-algérienne. Premier accord et non des moindres, celui du dossier de l'accord de 1968 sur l'immigration. «Au sujet de l'accord algéro-fran-



çais de 1968, les parties ont décidé de travailler sur la base de propositions concrètes à venir à l'initiative de la France pour le faire évoluer», affirme la même source. À l'issue de ces échanges, les deux pays ont «décidé de travailler sur la base de propositions concrètes à venir à l'initiative de la France pour le faire évoluer». Le document a rendu compte des résultats des échanges entre les délégations des deux pays. Toujours sur la question migratoire, les deux parties, a ajouté la même source, «ont convenu de renforcer la gouvernance et les canaux de communication opérationnels dans le cadre d'une approche globale incluant les mobilités légales,

les retours et la lutte contre l'immigration irrégulière. La révision de l'accord de 1968 a été une demande par la partie française depuis 2024 prise lors d'une rencontre entre le ministre de l'Intérieur français Laurent Nuñez et son homologue algérien Saïd Sayoud. Cela signifie que ce dossier très sensible sera rouvert pour une nouvelle renégociation.» «La question de l'accord franco-algérien de 1968 a également été abordée dans les échanges, les parties ayant décidé de travailler sur la base de propositions concrètes à venir à l'initiative de la France pour le faire évoluer», détaille le communiqué du ministère français. En novembre 2025,

l'Assemblée française a adopté une résolution, proposée par le Rassemblement national (RN), visant à dénoncer cet accord. En réaction, le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, avait affirmé qu'il «s'agissait d'une affaire franco-française. Le gouvernement français ne nous a rien dit à ce sujet et donc sur le fond, nous ne réagissons pas», avait déclaré le chef de la diplomatie algérienne. Et d'ajouter : «C'est attristant de voir un pays aussi grand que la France faire de l'histoire d'un autre pays, indépendant, souverain, l'objet d'une compétition électorale anticipée.»

LAISSEZ-PASSER CONSULAIRES : LES CONSULATS ALGÉRIENS PLEINEMENT MOBILISÉS

Sur la question migratoire, les deux parties ont également avancé. Le ministère français de l'Intérieur indique, à ce propos, que les discussions, «franches et pragmatiques», ont permis de confirmer la reprise d'une «coopération loyale» pour permettre une «montée en puissance des retours».

Cela concerne concrètement l'expulsion des Algériens en situation irrégulière en France, faisant l'objet d'obligations de quitter le territoire français (OQTF), l'une des questions à l'origine de la crise qui a duré près de deux ans entre les deux pays. Le communiqué des autorités françaises précise, d'ailleurs, que «l'ensemble des consulats présents en France sont

désormais pleinement mobilisés». Des laissez-passer consulaires, requis pour l'exécution des éloignements des personnes en situation irrégulière, seront délivrés par les autorités consulaires algériennes. Parmi les axes de travail prioritaires identifiés par les deux parties figurent la lutte contre la criminalité organisée, la lutte contre le narcotrafic, l'immigration irrégulière et la fraude documentaire. Paris et Alger envisagent des états des lieux conjoints sur les menaces et les filières identifiées. Les discussions ont également été l'occasion d'évoquer le cas du journaliste Christophe Gleizes. Les avocats du journaliste ont annoncé, hier, la clôture de la procédure judiciaire, dernier obstacle à une grâce présidentielle. La Cour suprême algérienne a rejeté le 25 mai le pourvoi en cassation du parquet, clôturant définitivement la procédure judiciaire contre le reporter français emprisonné depuis un an. Sa libération dépend désormais d'un décret de grâce du président Tebboune. Dans un arrêt rendu le 25 mai, la Cour suprême a «définitivement statué» et «pris acte du désistement du pourvoi» de Christophe Gleizes et a «rejeté au fond» celui introduit par le parquet, ont déclaré les avocats Amrouche Bakouri et Emmanuel Daoud dans un communiqué. Ce pourvoi en cassation déposé par le procureur général constituait le dernier obstacle à une éventuelle grâce présidentielle.

H. Adryen

UNION AFRICAINE

Faire front commun face aux défis du continent

Le président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youcef, a souligné, mercredi, à Addis Abeba, la nécessité de renforcer la coordination et d'adopter des réponses plus efficaces pour faire face aux défis auxquels est confronté le continent africain. S'exprimant à l'ouverture de la 52e session ordinaire du Comité des représentants permanents de l'Union africaine, il a indiqué que «les crises persistantes, les tensions géopolitiques et les pressions économiques continuent d'influer sur les priorités de développement et de sécurité en Afrique», soulignant ainsi la nécessité de «renforcer la coordination et de mettre en œuvre des réponses collectives plus efficaces». Il a affirmé que «le renforcement de la résilience de l'Union africaine ainsi que la garantie d'un financement durable des priorités continentales demeurent deux éléments essentiels pour permettre à l'UA de répondre aux défis crois-

sants et aux aspirations des citoyens africains». Dans ce contexte, le président de la Commission africaine a réitéré la disponibilité de l'institution à «soutenir les propositions et orientations émanant des États membres», tout en réaffirmant «son engagement à faire avancer les priorités de l'organisation et à accomplir son mandat d'une manière efficace». Il a, en conclusion, salué l'implication constante des représentants permanents dans le renforcement des priorités de l'Union africaine et leur a souhaité plein succès dans leurs travaux. Les travaux de la 52e session ordinaire du Comité des représentants permanents de l'Union africaine ont débuté plus tôt dans la journée au siège de l'UA à Addis-Abeba (Ethiopie), avec la participation des États membres et de hauts responsables de l'organisation continentale. La réunion du Comité des représentants permanents marque le lancement officiel des préparatifs du 8e Sommet de

coordination semestriel entre l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux, prévu du 24 au 27 juin en Egypte.

POUR DES SOLUTIONS DURABLES AUX CRISES HUMANITAIRES

Pour sa part, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a tenu, mardi dernier, une réunion sous la présidence du Nigeria, consacrée à l'examen des derniers développements de la situation humanitaire sur le continent et à l'étude du dossier des «réfugiés, déplacés internes et aide humanitaire en Afrique», en tant que pilier fondamental du système de paix et de sécurité. Le Conseil a souligné l'importance de renforcer la coordination et l'action collective afin de faire face aux flux croissants de personnes déplacées, induits par les conflits armés, le terrorisme, les crises économiques et les changements cli-

matiques, insistant également sur la nécessité de garantir une protection globale aux civils ainsi qu'aux travailleurs humanitaires et de faciliter un accès sûr, rapide et sans entrave de l'aide de secours vers les zones sinistrées en Afrique.

Pour sa part, l'Algérie a réaffirmé, par la voix de son ambassadeur et représentant permanent auprès de l'UA, Mohamed Khalled, son plein soutien à l'élaboration de solutions durables face à l'exacerbation des crises humanitaires sur le continent, exprimant sa vive préoccupation quant aux chiffres alarmants contenus dans le rapport de la Commission de l'UA sur la situation humanitaire en Afrique pour l'année 2025, lequel fait état de près de 45 millions de personnes déplacées de force sur le continent (dont 10 à 12 millions de réfugiés et demandeurs d'asile, et 32 à 35 millions de déplacés internes).

R. N.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

SAÏD CHANEGRIHA À OMAN

La diplomatie militaire en action

Entre rencontres militaires de haut niveau, découvertes d'institutions de formation et escales culturelles et patrimoniales, la visite du chef d'état-major de l'ANP au Sultanat d'Oman illustre une dynamique de coopération en approfondissement, dans un contexte régional en constante évolution et face à des enjeux sécuritaires de plus en plus complexes.

La visite officielle du général d'armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, au Sultanat d'Oman s'est poursuivie, hier, à travers un programme à forte dimension académique, culturelle et patrimoniale.

Accompagné du chef d'état-major des Forces armées omanaises, le général d'armée a entamé sa journée par une visite au Collège militaire technique. Il y a été accueilli par le commandant de l'établissement, le brigadier-général Ahmed Ben Khalfan Al Hadidi, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale. Sur place, la délégation a suivi une présentation détaillée des missions de cette institution d'excellence, ainsi que de son rôle dans la formation de compétences nationales omanaises dans les domaines scientifiques, techniques et technologiques. Elle a ensuite parcouru les différentes infrastructures pédagogiques et de formation, découvrant les moyens modernes mobilisés pour assurer un enseignement de haut niveau, notamment en ingénierie et dans les spécialités technologiques avancées.

L'OPÉRA ROYAL, VITRINE CULTURELLE DU SULTANAT

Dans la continuité de ce programme, le général d'armée s'est rendu à la Grande-Mosquée du Sultan Qabous, l'un des principaux monuments religieux et culturels du Sultanat. Ce joyau architectural, reconnu pour la richesse de son patrimoine artistique, illustre l'attachement du peuple omanais à ses valeurs civilisationnelles et à son héritage arabo-islamique.

La délégation a également visité l'Opéra royal du Sultanat d'Oman, institution culturelle de référence jouant un rôle central dans la promotion des arts, de la musique et du dialogue interculturel. Cet espace d'ouverture accueille régulièrement des productions artistiques internationales et contribue au rayonnement culturel du Sultanat.

L'ALGÉRIE, ACTEUR RÉGIONAL ENGAGÉ POUR LA STABILITÉ

Au-delà de ces séquences protocolaires, cette visite s'inscrit dans une dynamique stratégique traduisant la volonté de l'Algérie de renforcer ses partenariats sécuritaires et militaires dans un contexte régional marqué par des tensions croissantes et la diversification des menaces.

L'accueil réservé à la délégation algérienne par les hautes autorités militaires omanaises témoigne d'un niveau élevé de confiance politique entre Alger et Mascate, ainsi que d'une convergence de vues sur la nécessité de développer une coopération plus structurée et opérationnelle.

Cette séquence met également en évidence la volonté de l'Algérie de consolider son rôle d'acteur régional engagé en faveur de la stabilité, privilégiant la prévention des crises et les solutions politiques aux conflits.

SÉCURITÉ MARITIME : UN ENJEU STRATÉGIQUE



La visite du Centre de sécurité maritime omanais revêt, à cet égard, une importance particulière. Dans un contexte où les espaces maritimes font face à des menaces croissantes (criminalité transnationale, trafics, piraterie et terrorisme maritime), l'échange d'expertises constitue un levier stratégique majeur.

La délégation algérienne s'est notamment intéressée aux dispositifs fondés sur l'anticipation, la coordination interinstitutionnelle et l'intégration de technologies avancées de surveillance, s'inscrivant dans une logique de modernisation des capacités de sécurité maritime.

DIMENSION HUMAINE ET MODERNISATION DES FORCES

La visite de la cité médicale des forces armées et de sécurité a, elle aussi, mis en lumière l'importance accordée aux dimensions humaine, scientifique et technolo-

gique dans la modernisation des forces armées, notamment à travers la formation spécialisée et la santé militaire.

Plus largement, cette visite confirme l'orientation de la diplomatie algérienne vers la diversification de ses partenariats stratégiques et le renforcement de la coopération arabe sur des bases de confiance et de respect mutuel.

Les relations algéro-omanaises semblent ainsi entrer dans une phase de consolidation qualitative, portée par une vision commune des enjeux sécuritaires contemporains et par la volonté de bâtir un espace arabe plus stable et plus résilient.

En définitive, cette visite illustre la volonté de l'Algérie de consolider son positionnement régional et international à travers une diplomatie de partenariat équilibré, adossée à une institution militaire dont l'expertise suscite un intérêt croissant à l'échelle internationale. **Synthèse Smail R.**

FAUX DOCUMENTS DE VOYAGE

Alger pilote une coopération internationale

La deuxième édition de la Semaine d'action consacrée à la détection et à l'examen des documents de voyage suspects ou falsifiés, organisée conjointement par le Mécanisme de l'Union africaine pour la coopération policière (Afripol) et la Police fédérale allemande, s'est clôturée, mercredi dernier, à Alger.

Cette opération a mobilisé plus de 70 États membres et partenaires d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du Sud, dans le cadre du renforcement de la coopération internationale dans la lutte contre la criminalité transfrontalière. Elle repose sur l'utilisation d'un guichet d'assistance commun (Helpdesk), installé au siège d'Afripol, à Alger, et dédié à la vérification rapide des documents de voyage.

En marge de cette rencontre, le directeur de la formation, du renforcement des capacités, de la programmation et des opérations au sein d'Afripol, Mohamed Benaired, a indiqué à l'APS que cette initiative vise à soutenir les capacités des États membres, notamment les services de police, les institutions nationales et les autorités de contrôle aux frontières.

Il a expliqué que ce guichet d'assistance permet de pallier le manque de moyens des agents de première ligne et d'éviter les attentes prolongées des voyageurs, en fournissant, en deux à cinq minutes, une réponse définitive sur l'authenticité d'un document suspect ou sur le signalement

d'un individu recherché. Concernant le bilan de cette édition, le responsable a révélé que plus de 500 requêtes ont été traitées durant la semaine d'action, permettant l'interpellation de plusieurs personnes recherchées depuis plusieurs années et ayant utilisé de faux documents de voyage.

Benaired a affirmé à cette occasion que l'Algérie constitue un pilier fondamental dans la lutte contre la criminalité, tant au

niveau continental qu'international, mettant en avant l'excellence de l'expertise algérienne. Il a également rappelé que l'Algérie a doté Afripol de systèmes et d'équipements de communication hautement sécurisés.

De son côté, l'officier de liaison de la Police fédérale allemande en Algérie, Björn Banich, a souligné que le principal acquis de cette opération réside dans la rapidité de l'assistance fournie par des experts qua-

lifiés aux agents de première ligne confrontés à des documents suspects de falsification. Il est à rappeler que la première édition, tenue en 2023, avait regroupé 16 pays africains, dont les requêtes étaient traitées en Allemagne.

Pour cette deuxième édition, l'opération a réuni 70 pays de trois continents, sous la supervision d'une cellule d'experts basée au siège d'Afripol, appuyée par des équipements de pointe.

LOGEMENT PUBLIC LOCATIF

Les critères d'attribution revus

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé l'achèvement de la préparation du projet de modification du décret exécutif n° 08-142 fixant les règles d'attribution du logement public locatif. Il a précisé que le texte amendé a été transmis au secrétariat général du gouvernement afin d'être étudié et examiné avant sa publication au Journal officiel.

Dans une réponse écrite datée du 16 mai dernier à une question parlementaire, Mohamed Mir concernant la possibilité de réviser ledit décret, le ministre a révélé que les services de son département ont engagé

un processus de réexamen de ce texte, en coordination avec les différents secteurs concernés.

Justifiant la philosophie du système de distribution du logement, le ministre a rappelé que la politique du logement de l'État repose sur la garantie de l'accès au logement pour différentes catégories sociales, à travers la diversification des formules permettant à chaque catégorie de se diriger vers celle correspondant à son niveau de revenu et à ses capacités financières.

Il a cité à cet égard le logement rural, le logement location-vente, le logement promotionnel aidé ainsi que le logement pro-

motionnel public, des dispositifs mis en place afin de répondre aux besoins de différentes catégories sociales selon des critères définis.

Concernant le plafond de revenu fixé pour l'accès au logement public locatif, le ministre a expliqué que le seuil de 24 000 DA par mois pour le revenu familial a été établi en tenant compte de la situation sociale des ménages à faible revenu, classés parmi les catégories défavorisées et sans logement ou vivant dans des conditions de logement précaires. Cette catégorie demeure la principale cible de cette formule de logement à caractère social.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL À GENÈVE L'Algérie porte une vision éthique de l'IA

Selon Abdelhak Saihi, cette évolution technologique doit contribuer à préserver les droits des travailleurs et des employeurs tout en améliorant les conditions de travail.

L'Algérie a réaffirmé son engagement en faveur d'un développement technologique centré sur l'humain lors de la 114e session de la Conférence internationale du travail (CIT), qui se tient actuellement à Genève.

Intervenant, hier, devant les participants à cette rencontre mondiale organisée sous l'égide de l'Organisation internationale du travail (OIT), le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a mis en avant la vision algérienne concernant les mutations technologiques et l'intelligence artificielle (IA).

Dans son allocution, le ministre a souligné que la transformation technologique constitue un levier majeur de renouvellement du marché du travail. Toutefois, il a insisté sur le fait que la diffusion rapide de l'intelligence artificielle et ses impacts croissants imposent une réflexion approfondie sur les mécanismes de gouvernance de cette technologie.

«Le développement du marché du travail doit être centré sur l'humain et faire de l'homme le cœur de toute transformation», a affirmé Saihi, estimant que les progrès technologiques doivent avant tout servir le bien-être social et l'amélioration des conditions de travail.

Le ministre a rappelé que l'Algérie a fait de la transformation numérique et de l'intelligence artificielle un choix stratégique visant à bâtir une économie fondée sur la connaissance, moderniser les services publics et promouvoir l'inclusion sociale. Dans ce contexte, il a évoqué les initiatives nationales engagées, notamment la proclamation de l'année 2023 comme année dédiée à l'intelligence artificielle, ainsi que la création d'un Centre national de l'IA destiné à favoriser la diffusion de cette technologie dans le système éducatif.

UNE RÉGULATION NÉCESSAIRE

Abdelhak Saihi a insisté sur la nécessité



d'encadrer l'utilisation de l'IA dans le respect des principes et droits fondamentaux du travail, de la dignité humaine et du dialogue social. Selon lui, cette évolution doit contribuer à préserver les droits des travailleurs et des employeurs tout en améliorant les conditions de travail.

Le ministre a mis en avant les réformes engagées par l'Algérie pour consolider le dialogue social et renforcer la sécurité du milieu professionnel, affirmant que l'intelligence artificielle peut devenir un outil au service du développement humain, de la cohésion sociale et de la paix.

Abordant les enjeux internationaux, Saihi a plaidé pour l'élaboration d'une gouvernance mondiale équitable de l'intelligence artificielle, permettant à tous les pays de bénéficier de ses retombées positives. Il a également réitéré la position de l'Algérie en faveur de la protection des droits des travailleurs palestiniens et du

peuple palestinien, appelant la communauté internationale à agir pour garantir leurs droits fondamentaux et des conditions de vie décentes.

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT ALGÉRO-TURC

En marge des travaux de la conférence, le ministre du Travail a participé, à l'invitation de son homologue turc Vedat İşıkhan, à une réception organisée au siège de la mission permanente de la Turquie auprès des Nations unies à Genève.

Cette rencontre a permis aux deux responsables d'échanger sur les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale dans les domaines d'intérêt commun. Les ministres ont salué l'excellence des relations entre l'Algérie et la Turquie et exprimé leur volonté commune de développer davantage ce partenariat au service des intérêts des deux pays.

Ils ont notamment souligné la dynamique positive impulsée par la visite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en Turquie en mai dernier, laquelle a donné un nouvel élan à la coopération stratégique entre les deux États.

UNE COOPÉRATION ACCRUE AVEC L'OIT

Par ailleurs, Abdelhak Saihi s'est entretenu avec le directeur général de l'OIT, Gilbert Houngbo, en présence de la directrice régionale de l'organisation pour l'Afrique et d'un conseiller du directeur général.

Lors de cette rencontre, le ministre a mis en avant l'expérience algérienne en matière de dialogue social ainsi que l'expertise développée dans les domaines de la sécurité sociale et de la formation. Il a réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à accompagner les pays africains dans le renforcement de leurs capacités institutionnelles, notamment à travers des programmes spécialisés dispensés par l'École supérieure de la sécurité sociale (ESSS).

Le ministre a également proposé la création d'un forum africain consacré à la législation du travail, destiné à favoriser l'échange d'expériences et l'adaptation des cadres juridiques aux mutations socio-économiques que connaît le continent.

De son côté, Gilbert Houngbo a salué les avancées réalisées par l'Algérie dans le domaine de la sécurité sociale et a estimé que l'ESSS dispose du potentiel nécessaire pour devenir un pôle africain de référence en matière de formation spécialisée.

Les deux parties ont convenu de poursuivre le développement de leur coopération dans les domaines de l'emploi, de la formation, de la sécurité sociale, des statistiques du travail et de la législation sociale, dans l'objectif de soutenir le développement socio-économique du continent africain et de promouvoir la coopération Sud-Sud.

I. Khermane

AFIN DE BOOSTER L'EMPLOI ET L'INNOVATION Alger mise sur l'économie verte

Le projet «Accélérateur de la croissance verte et de l'emploi» (GGJAP) a été lancé, hier, à Alger, à l'initiative du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Cette initiative vise à renforcer les capacités des PME algériennes à fort potentiel et promouvoir un entrepreneuriat vert créateur d'emplois.

Ce programme ambitieux vise également à accompagner les startups, micro-entreprises et PME dans leur croissance, d'améliorer leur compétitivité et de faciliter leur accès aux marchés et aux financements, tout en favorisant une croissance économique plus verte, inclusive et génératrice d'emplois.

UN LEVIER POUR L'INNOVATION

Intervenant à cette occasion, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, a souligné que ce pro-



gramme constitue une nouvelle étape dans la coopération avec le PNUD en faveur du développement de l'économie verte.

Il a expliqué que le projet prévoit notamment la formation de formateurs issus des structures d'accompagnement relevant de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat Nesda et de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem). L'objectif est de leur permettre d'acquiescer des compé-

tences conformes aux standards internationaux dans le domaine de l'économie verte.

Selon le ministre, cette démarche contribuera à accélérer la croissance des entreprises actives dans ce secteur, encourager l'innovation et créer de nouvelles opportunités d'emploi. Il a rappelé que l'économie verte constitue un levier important de diversification économique et de développement de l'économie de la connaissance.

LE PNUD MISE SUR LE POTENTIEL DES PME

De son côté, la représentante résidente du PNUD en Algérie, Natasha Van Rijn, a estimé que les startups et les PME peuvent devenir de puissants moteurs de transformation économique et environnementale grâce aux solutions innovantes qu'elles développent. Elle a souligné que la transition verte représente une opportunité de stimuler l'investissement, la création d'emplois et l'émergence d'une économie plus résiliente.

Elle a ajouté que cette initiative s'inscrit pleinement dans les priorités nationales de diversification économique et de développement durable, en mettant l'accent sur la compétitivité, l'inclusion ainsi que l'autonomisation des jeunes et des femmes.

UN PARTENARIAT INTERNATIONAL ÉLARGI

L'ambassadrice du Danemark en Algérie, Katrine From Hoyer, a indiqué que ce projet, auquel participe également son pays, s'ins-

crit dans le cadre du partenariat dano-arabe, qui œuvre pour la promotion de l'emploi, de l'entrepreneuriat et de l'inclusion économique. Elle a précisé que le programme soutiendra particulièrement les PME à fort potentiel, les entreprises dirigées par des jeunes et des femmes, ainsi que les zones rurales confrontées à des taux de chômage plus élevés.

Pour sa part, la coordinatrice du projet GGJAP au bureau régional arabe du PNUD, Nicoletta Ghisu, a souligné que l'Algérie est le premier pays à bénéficier de l'extension de ce programme au-delà des pays pilotes.

Elle a rappelé que les PME représentent l'une des principales sources d'emploi dans le monde arabe, notamment pour les jeunes et les femmes. Mme Ghisu a également indiqué que plus de 22 millions de dollars ont été mobilisés à ce jour au profit d'entreprises accompagnées dans le cadre de programmes similaires, permettant la création de plus de 1.400 emplois dans la région.

R. N.

CRIMES ÉCONOMIQUES EN ALGÉRIE

Quelles alternatives aux poursuites judiciaires

Face à la complexité des crimes économiques, la Justice explore de nouveaux mécanismes conciliant efficacité pénale et continuité des activités économiques.

Le ministère de la Justice algérien, sous la supervision du ministre de la Justice, garde des Sceaux, organise une journée d'étude scientifique consacrée aux alternatives aux poursuites judiciaires dans les crimes économiques et financiers. L'événement se tient aujourd'hui à l'École supérieure de la magistrature de Koléa, dans le cadre du développement des mécanismes de la justice pénale et du renforcement de l'efficacité du système juridique.

Cette rencontre vise à examiner les approches juridiques les plus récentes liées aux crimes économiques, en mettant l'accent sur les alternatives modernes aux poursuites judiciaires, notamment le mécanisme du « report des poursuites pénales à l'encontre de la personne morale ».

Plus de 400 participants issus de différents secteurs juridiques, judiciaires et économiques prennent part à cet événement, parmi lesquels des procureurs de la République, des avocats généraux et des magistrats, des juges de la Cour suprême et du Conseil d'État, ainsi que des officiers de police judiciaire et des cadres des douanes. Sont également présents des enseignants universitaires et des élèves magistrats, ainsi que des représentants du Conseil du renouveau économique algérien et de l'Union nationale des entrepreneurs publics. Par ailleurs, 150 magistrats suivent les travaux à distance via visioconférence.



VERS DES ALTERNATIVES MODERNES

Cette rencontre scientifique se concentre sur l'étude de la philosophie du recours au système de report des poursuites pénales à l'encontre de la personne morale comme mécanisme alternatif dans

le traitement des crimes économiques. Celui-ci permet de rétablir un équilibre entre la répression pénale et la protection de la continuité des entreprises économiques. Cette approche vise deux objectifs principaux. Le premier concerne la récupération des fonds et revenus issus de pratiques illégales, tandis que le second porte

sur la préservation de la stabilité des entreprises en tant qu'acteurs économiques essentiels.

RÉFORMES JURIDIQUES

Cette journée d'étude constitue une occasion d'expliquer les nouvelles dispositions du Code de procédure pénale algérien relatives aux mécanismes de mise en œuvre de ce dispositif juridique innovant. Des expériences comparées avec des systèmes juridiques internationaux ayant adopté des solutions alternatives aux poursuites dans le domaine économique seront également présentées. Le programme est structuré autour de deux principales sessions. La première a pour thème « responsabilité pénale de la personne morale versus report des poursuites dans les crimes économiques », tandis que la seconde aborde la thématique de la « justice pénale négociée et procédures de conclusion et d'exécution des accords de report des poursuites ». Les interventions portent sur les conditions d'application de ce mécanisme et ses modalités pratiques de mise en œuvre, afin d'harmoniser les approches juridiques et de faciliter son application.

Cette initiative reflète l'orientation de l'Algérie vers le développement d'un système de justice économique plus souple et efficace dans le traitement des infractions financières, conciliant répression pénale et protection de l'économie nationale.

HYDROGÈNE VERT, RESSOURCES SAHARIENNES ET VALORISATION DE LA SAUMURE

L'ADC diversifie ses activités

La Compagnie algérienne de dessalement de l'eau (ADC) prévoit de lancer prochainement des études de faisabilité, en partenariat avec des institutions et des centres de recherche universitaires, portant sur l'exploitation de l'hydrogène vert, la valorisation des eaux souterraines sahariennes ainsi que celle de la saumure issue du dessalement, a indiqué mardi à Alger un responsable de cette filiale de Sonatrach.

S'exprimant en marge de la 2e édition du Colloque national sur le dessalement de l'eau de mer (CDEM 2026), le directeur du développement de l'ADC, Sofiane Zamiche, a annoncé le lancement, au cours de cette année, d'une étude de faisabilité consacrée aux possibilités d'exploitation de l'hydrogène vert.

Cette étude devra permettre d'identifier les modalités optimales de contribution de l'ADC au développement et à la production de cette énergie en Algérie. Le responsable a souligné que l'hydrogène vert constitue un secteur prometteur, au regard de son potentiel stratégique dans la transition énergétique et le développement durable.

Par ailleurs, l'ADC ambitionne également de valoriser la saumure, principal sous-produit du dessalement de l'eau de mer. Une convention-cadre sera prochainement signée avec l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD), relevant du ministère de l'Environnement et



de la Qualité de la vie.

Cette convention vise à renforcer la coopération sur les aspects environnementaux liés à la gestion et à la valorisation de la saumure. Une première expérience technique a déjà été menée avec succès à la station de dessalement de Corso (Boumerdès), où les équipes ont procédé à la caractérisation de la saumure afin d'identifier les minéraux qu'elle contient, une étape jugée essentielle pour sa valorisation industrielle.

« Nous allons travailler sur un premier prototype permettant de définir les conditions réelles de valorisation de cette ressource. Des concertations seront également engagées avec les opérateurs économiques nationaux pour étudier les possibilités de commercialisation des produits issus de cette valorisation », a précisé Sofiane Zamiche.

L'exploitation des ressources hydriques du

Sahara constitue un autre axe stratégique. Une convention-cadre sera signée prochainement avec l'Université d'Ouargla, qui dispose d'une base de données détaillée sur les ressources hydriques du Sud, notamment les nappes phréatiques et les caractéristiques physico-chimiques des eaux.

Ce partenariat permettra de mobiliser ces données afin de développer des systèmes de filtration et de traitement adaptés aux spécificités des ressources sahariennes.

Concernant la deuxième tranche du programme complémentaire de dessalement de l'eau de mer, incluant les stations de Tlemcen, Chlef et Mostaganem, le responsable a fait état d'une cadence soutenue des travaux.

Décidée par le président Abdelmadjid Tebboune, cette phase prévoit la réalisation de trois stations de dessalement d'une capacité de 300 000 m³/jour chacune. L'ADC a réaffirmé son engagement en faveur de la transition énergétique, notamment à travers l'intégration du solaire photovoltaïque.

Le ministère de l'Économie de la connaissance a, de son côté, mis en avant le rôle des start-up dans l'innovation liée au dessalement, notamment dans la gestion et la réutilisation des membranes.

Ces annonces ont été faites lors de la 2e édition du CDEM 2026, consacrée à l'innovation et à la durabilité dans le secteur du dessalement.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le SADA réunit plus de 25 pays africains

La 4e édition du Salon africain des affaires (SADA 2026) se tiendra du 6 au 8 juin à Alger, avec la participation de plus de 25 pays africains, selon le ministère du Commerce extérieur.

Placée sous le thème de l'intégration économique et de l'innovation, cette rencontre panafricaine réunira institutions, investisseurs et opérateurs économiques autour des opportunités de partenariat et d'investissement sur le continent.

Le programme abordera notamment la ZLECAf, le financement, l'industrialisation et le développement des échanges intra-africains.

COOPÉRATION

Une délégation d'hommes d'affaires libanais à Alger

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu, à Alger, l'ambassadeur de la République du Liban, Ali Al Moula, avec lequel il a examiné les perspectives de coopération économique entre les deux pays, indique un communiqué du ministère.

La rencontre a été l'occasion d'évoquer la visite prochaine en Algérie d'une délégation d'opérateurs économiques et d'hommes d'affaires libanais, dans le cadre de l'intensification des contacts économiques, en vue de développer les échanges commerciaux et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération bilatérale, précise le communiqué.

« CIRTA TOURISME 2026 »

L'investissement au cœur des débats

La 8e édition du Salon international du tourisme et du voyage « Cirta Tourisme 2026 » se tiendra du 15 au 17 juin à Constantine, avec près de 50

exposants, dont des participants étrangers. Placée sous le thème de l'investissement touristique comme levier de l'économie nationale, la manifestation réunira

agences de voyages, hôteliers et investisseurs, avec la participation attendue de professionnels venus de Tunisie et de Libye. L'événement vise à promouvoir

la destination Algérie et à renforcer les partenariats dans le secteur, à travers conférences, rencontres et présentations de projets.

AFFAIRE SNTF

Des peines allant de l'acquittement à 7 ans de prison

Le tribunal correctionnel de Sidi M'hamed a prononcé, hier, des peines allant de l'acquittement à sept ans de prison ferme à l'encontre de plusieurs agents de la gare ferroviaire, poursuivis pour attroupement et entrave à la circulation des trains. Le prévenu « K.S » a été condamné à cinq ans de prison ferme ainsi qu'à une amende de 500 000 dinars. Un autre accusé, « Z.A », a écopé de sept ans de prison ferme et de la même amende, avec confirmation du mandat d'arrêt délivré à son encontre par le juge d'instruction. En revanche, plusieurs prévenus ont été acquittés, à savoir : (J.M), (B.M), (K.F), (A.M.L), (C.S), (Q.H), (B.S), (Z.B) et (B.H). Les autres accusés ont été condamnés à deux ans de prison ferme et à une amende de 200 000 dinars, avec la confiscation des objets saisis. Le tribunal a également ordonné le versement de 500 000 dinars au profit du Trésor public par les condamnés, ainsi qu'une indemnisation de 5 millions de dinars en faveur de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF). Selon les débats d'audience, les faits remontent au 26 novembre 2025, suite à une plainte déposée par la SNTF contre une dizaine d'employés pour attroupement non armé ayant entraîné l'arrêt des trains et la paralysie du trafic. Les prévenus étaient poursuivis pour plusieurs chefs d'accusation, notamment constitution d'une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un délit, complicité de fonctionnaires dans des actes contraires à la loi, diffusion de discours de haine et de discrimination via les technologies de l'information et de la communication, incitation à un attroupement non armé, fermeture d'un établissement public assurant un service public, ainsi que diffusion de vidéos portant atteinte à l'ordre public et à l'intérêt national.

LES ACCUSÉS CONTESTENT LES FAITS

À la barre, les prévenus ont nié les accusations retenues contre eux. L'un d'eux a affirmé avoir dénoncé des faits de corruption après avoir découvert, selon ses déclarations, un détournement estimé à environ 35 milliards de dinars. Il a expliqué s'être retrouvé poursuivi judiciairement après avoir transmis des documents aux autorités compétentes, affirmant n'avoir aucun lien avec l'attroupement ni avec l'incitation à la grève. D'autres accusés ont évoqué des comportements abusifs de la direction, affirmant avoir organisé une protestation en raison de pratiques qu'ils jugent arbitraires. Certains ont déclaré ne pas connaître les raisons exactes de la mobilisation, demandant leur acquittement. Après délibération, le tribunal a rendu les verdicts susmentionnés.

ACCUSÉE D'ATTEINTE À L'INTÉRÊT NATIONAL

L'avocate Latifa Dib en détention provisoire

Le président de la section de la comparution immédiate près le tribunal de Sidi M'hamed a ordonné, avant-hier, le placement en détention provisoire de Latifa Dib, ancienne avocate et présidente de l'Organisation nationale des compétences et élites féminines algériennes. Incarcérée à la prison de Koléa, la mise en cause fait l'objet de poursuites pour diffusion de publications susceptibles de porter atteinte à l'intérêt national, en vertu de l'article 96 du Code pénal. Les faits reprochés concernent plusieurs publications diffusées sur son compte Facebook. Présentée selon la procédure de comparution immédiate à la demande du procureur de la République, Latifa Dib devra comparaître lundi prochain devant le tribunal pour répondre des accusations retenues contre elle.

R.H.

ACCUSÉE DU MEURTRE DE SON MARI

Perpétuité pour l'épouse



Le tribunal criminel de première instance de Dar El Beida (Alger) a condamné, lundi, une femme à la réclusion criminelle à perpétuité pour l'assassinat de son époux, après 17 années de mariage. Le verdict est intervenu après plusieurs semaines de procès autour d'une affaire qui a bouleversé le quartier de Bordj El Kiffan.

Par Redouane Hannachi

Les faits remontent à la matinée du 15 juillet 2025, lorsque les services de la police judiciaire, appuyés par la police scientifique, ont été alertés de la découverte d'un corps sans vie au domicile conjugal. La victime a été retrouvée allongée près de la salle de bain, à moitié déshabillée et partiellement recouverte d'un tissu. Les enquêteurs ont également relevé des traces indiquant que le corps aurait été déplacé depuis la chambre à coucher.

Sur les lieux, plusieurs éléments suspects ont été relevés, notamment des traces dans le lit du défunt et un sol glissant en raison de la présence de savon. Aucune arme n'a été retrouvée dans un premier

temps, rendant les circonstances du décès particulièrement floues.

UNE TENTATIVE DE DISSIMULATION MISE EN ÉVIDENCE

L'enquête a rapidement évolué lorsque les investigations ont mis en évidence des éléments laissant penser à une mise en scène. Selon les enquêteurs, l'accusée aurait notamment ouvert le robinet de gaz du chauffe-eau dans une tentative présumée de dissimuler les traces du crime.

L'alerte avait été donnée dans l'après-midi, vers 17 heures, après les cris de l'épouse, attirant les membres de la famille de la victime. Ces derniers ont été entendus afin d'éclairer les circonstances du drame.

D'UN DÉCÈS SUSPECT À UN HOMICIDE VOLONTAIRE

Au fil de l'enquête, les éléments matériels ont permis de requalifier les faits en homicide volontaire avec préméditation et guet-apens. Confrontée aux preuves, l'accusée a livré des aveux partiels, évoquant un différend conjugal lié au refus de voir son mari contracter une seconde union, dans un contexte de stérilité du couple après 17 ans de mariage.

Devant les enquêteurs, puis le juge d'instruction, elle a soutenu une version selon laquelle la soirée du drame s'était déroulée normalement, affirmant que son époux avait dîné avec elle et s'était endormi

avant de succomber à un malaise, selon ses dires.

DES TÉMOIGNAGES QUI ACCABLENT L'ACCUSÉE

Plusieurs témoignages sont venus contredire cette version. La belle-sœur de la victime a déclaré avoir découvert le corps déjà sans vie et partiellement couvert, affirmant que l'accusée ne l'avait pas alertée immédiatement. Le frère de la victime a, pour sa part, indiqué que le corps présentait déjà une rigidité cadavérique en début de soirée, suggérant un décès antérieur aux déclarations de la mise en cause.

Ces éléments ont renforcé la thèse d'un homicide volontaire, tandis que la défense continuait de plaider la mort naturelle.

Lors de l'audience, le procureur général a requis la peine de mort, estimant que la victime avait été « sauvagement assassinée » à l'aide d'une arme blanche, notamment un coup de couteau porté au thorax, considéré comme la cause directe du décès.

La défense, de son côté, a sollicité l'application des circonstances atténuantes.

Après délibération, le tribunal a finalement prononcé la réclusion criminelle à perpétuité à l'encontre de l'accusée, restée silencieuse à l'annonce du verdict. Ses avocats ont annoncé leur intention de faire appel devant la juridiction criminelle de deuxième instance d'Alger.

R. H.

MALVERSATIONS

Le procès d'Arezki Berraki envoyé

Le procès de l'ancien ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, initialement prévu lundi devant le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed, a été reporté au 23 juin en cours. Le président de la section a accédé à la demande du collectif de défense, qui a sollicité un délai supplémentaire afin d'examiner l'ensemble des pièces du dossier. Déjà condamné à sept ans de prison ferme dans une affaire d'enrichissement illicite, l'ancien ministre est cette fois poursuivi dans une affaire liée à la réalisa-

tion d'un barrage à Medjez El Beggar, dans la wilaya de Guelma. Selon une expertise judiciaire, le préjudice financier causé dans ce dossier est estimé à près de 600 milliards de centimes. Outre Arezki Berraki, plusieurs anciens responsables de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), dont deux ex-directeurs généraux, ainsi que d'autres prévenus, comparaitront dans cette affaire. L'enquête, menée par le juge d'instruction de la 8e chambre du pôle économique et financier, a abouti au renvoi du dossier devant le tribunal de Sidi M'hamed. La chambre d'accusation de la cour d'Alger a par ailleurs confirmé les ordonnances rendues par le magistrat instructeur, malgré le recours introduit par le parquet concernant notamment certaines décisions de non-lieu. L'ex-ministre est poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation, notamment abus de fonction, trafic d'influence, octroi d'avantages injustifiés, passation irrégulière de marchés publics, ainsi que violation délibérée de la réglementation relative

aux marchés publics. Le juge d'instruction a également retenu contre lui des faits de détournement et de transfert illicite de capitaux vers et depuis l'étranger. Un entrepreneur impliqué dans le dossier est également poursuivi pour faux et usage de faux ainsi que pour incitation de fonctionnaires à falsifier des documents administratifs dans le but d'obtenir des avantages indus au détriment de l'État. Ces agissements auraient contribué à la dilapidation de fonds publics au sein de l'ANBT. Pour rappel, Arezki Berraki avait été condamné en janvier 2025 à dix ans de prison ferme par le pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed. Cette peine a ensuite été réduite à sept ans par la cour d'appel d'Alger. Son fils, Anis Berraki, a également été condamné à deux ans de prison ferme pour avoir bénéficié d'avantages indus durant la période où son père occupait des fonctions ministérielles. De son côté, le Trésor public s'est constitué partie civile afin de réclamer réparation pour les préjudices financiers subis par l'État.

R. H.

SAISON ESTIVALE

470 plages autorisées à la baignade

La ministre a affirmé que l'Etat «a mobilisé l'ensemble des moyens matériels, logistiques, et humains pour assurer le succès de la saison estivale».

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a présidé une réunion de coordination regroupant les directeurs du tourisme et de l'artisanat, ainsi que des chambres de l'artisanat et des métiers des wilayas côtières, consacrée à l'examen de l'état d'avancement des préparatifs liés au lancement de la saison estivale 2026, et à l'évaluation des mesures prises pour en assurer la réussite, a indiqué mardi un communiqué du ministère. Cette réunion, tenue lundi par visioconférence en présence de cadres de l'administration centrale et de représentants des établissements sous tutelle, s'inscrit dans le cadre «des préparatifs en cours et de l'attention particulière accordée par les pouvoirs publics à la garantie des meilleures conditions d'accueil, de service, et de sécurité au profit des estivants et des touristes, notamment les membres de la communauté nationale à l'étranger, afin de leur permettre de passer leurs vacances dans les meilleures conditions de confort, de sérénité, et de sécurité», précise le communiqué, repris par l'APS. Dans ce cadre, la ministre a affirmé que l'Etat «a mobilisé l'ensemble des moyens matériels, logistiques, et humains pour assurer le succès de la saison estivale», indiquant qu'elle constitue «un rendez-vous important pour dynamiser le tourisme intérieur et promouvoir la destination touristique algérienne, en sus d'être une opportunité de mettre en valeur les potentialités naturelles, culturelles, et patrimoniales des différentes régions du pays. La vision du secteur transcende le caractère saisonnier, en s'appuyant sur le développement du tourisme et de l'artisanat en tant



que secteurs économiques créateurs de richesse, contribuant à la création d'emplois et au renforcement du développement local», a-t-elle ajouté. Concernant l'aménagement des plages et les indicateurs de préparation, les exposés présentés par les directeurs locaux ont fait état de l'ouverture, jusqu'au 31 mai 2026, de 470 plages autorisées à la baignade réparties sur 124 communes côtières, dont 328 plages dotées d'un plan d'aménagement touristique, tandis que 63 plans supplémentaires devraient être finalisés avant le lancement officiel de la saison estivale. A cet effet, la ministre a insisté sur la nécessité

d'accélérer la finalisation des plans, tout en veillant à l'application des dispositions de la nouvelle loi régissant l'exploitation touristique des plages, la garantie de leur accès gratuit et de leur mise à la disposition des familles dans les meilleures conditions.

39 ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS SERONT MIS EN SERVICE

S'agissant de l'investissement touristique et du renforcement de la capacité d'hébergement, 39 établissements hôteliers devraient entrer en service avant la saison estivale en cours, précise le communiqué, ajoutant que 9 nouveaux projets

hôteliers ont déjà été réceptionnés avec une capacité totale de 890 lits, tandis que 7 projets supplémentaires devraient entrer en exploitation au cours du mois de juin courant, portant ainsi le nombre total des établissements à 875. Dans le domaine de la numérisation et de la promotion touristique, la ministre a insisté sur la généralisation de l'utilisation des solutions numériques dans les services de réservation en ligne, de paiement électronique et de gestion des établissements d'hébergement, appelant à «intensifier la promotion de la destination Algérie à travers les différents supports numériques et à élaborer des contenus professionnels mettant en avant les atouts nationaux». Mme Meddahi a également souligné «l'importance de l'animation touristique et de l'octroi d'une place particulière à l'artisanat et aux métiers traditionnels à travers l'organisation de salons et d'expositions dans les wilayas côtières, avec l'implication des artisans et des associations des différentes wilayas du pays, notamment celles du Sud, ainsi que la mise à disposition d'espaces adaptés à la commercialisation de leurs produits». La ministre a, en outre, salué «les efforts considérables consentis par les cadres locaux dans la mise en œuvre de la stratégie du secteur sur le terrain en coordination avec les walis et les différents partenaires», affirmant qu'elle «poursuivra le suivi régulier et de terrain du déroulement de la saison estivale», soulignant que «sa réussite se mesure au degré de satisfaction des estivants et des visiteurs quant à la qualité des services, de l'accueil, des conditions de confort, de sécurité et de propreté».

INCENDIE AU SIÈGE DU MINISTÈRE DE L'EDUCATION

Plus de peur que de mal

Le ministère de l'Education nationale a indiqué, hier, dans un communiqué, que tous ses services fonctionnent normalement sans que l'incendie survenu mardi soir dans son bâtiment n'ait eu la moindre incidence sur leurs activités. «L'incendie qui s'est déclaré, mardi soir à 19h08, à la suite d'une étincelle électrique dans le salon d'honneur du ministère, a été totalement maîtrisé grâce à l'intervention immédiate des services de la Protection civile», précise la même source. Dans son communiqué, le ministère a tenu à rassurer l'ensemble des citoyennes et citoyens, la communauté du secteur, les élèves et leurs parents en affirmant que «tous ses services fonctionnent normalement sans la moindre incidence». Le ministère a également adressé ses remerciements et exprimé sa gratitude aux services de la Protection civile et de la Sûreté nationale, ainsi qu'à toutes les autorités qui ont contribué à l'intervention rapide et efficace pour éteindre l'incendie et sécuriser le siège, saluant «le sens élevé des responsabilités et la coordination rigoureuse relevés tout au long de l'intervention», conclut le communiqué.

BATNA

Secousse tellurique de 3,8 degrés

Une secousse tellurique de magnitude 3,8 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier, à 10h44 dans la wilaya de Batna, a indiqué un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 6 km au sud-ouest d'Ain Djasser, dans la même wilaya, précise la même source.

CINQ INDIVIDUS ARRÊTÉS

Un meurtre élucidé à Relizane

Les services de la Gendarmerie nationale ont annoncé, dans un communiqué rendu public mardi soir, l'arrestation de cinq individus et la saisie d'une arme à feu ainsi que d'armes blanches prohibées, à la suite d'un meurtre survenu dans la wilaya de Relizane durant l'Aïd El-Adha. Selon la même source, l'enquête ouverte par les éléments de la brigade spécialisée fait suite à un homicide ayant coûté la vie à un homme dans la quarantaine, à la suite d'une altercation entre deux groupes issus de quartiers différents. Grâce à une enquête approfondie, à l'exploitation des renseigne-



ments et des moyens technologiques modernes, et sous la supervision du procureur de la République près le tribunal de Relizane, les enquêteurs ont réussi à élucider rapidement l'affaire, procédant à l'arrestation de cinq (5) personnes et à l'identification de

deux autres membres des deux groupes. L'enquête a révélé que des différends financiers étaient à l'origine du conflit, qui a dégénéré en affrontements armés à l'arme blanche, avant qu'un individu n'utilise un fusil de chasse, causant la mort de la victime

et semant la panique parmi les habitants du village durant la période de l'Aïd. Les forces de l'ordre ont également saisi l'arme utilisée, des munitions, des armes blanches, des téléphones portables ainsi qu'un véhicule utilisé par les membres du groupe. Les mis en cause seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane pour homicide volontaire avec préméditation et guet-apens, ainsi que pour constitution de bande de quartier et association de malfaiteurs en vue de commettre des crimes et délits de coups et blessures à l'arme volontaire.

13 CAS DE DISPARITION D'ENFANTS TRAITÉS À TIZI-OUZOU

Appel à plus de vigilance

Les services de la sûreté de la wilaya de Tizi-Ouzou ont enregistré et traité 13 cas de disparition d'enfants durant le premier semestre de l'année en cours. À l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'enfance, coïncidant avec le 1er juin, les services de sécurité

ont renouvelé leur appel aux parents à faire preuve de vigilance et à renforcer le suivi de leurs enfants, notamment durant les périodes de forte affluence dans les espaces publics et les lieux de loisirs. Les mêmes services ont souligné que la protection de l'enfance demeure

l'une de leurs priorités à travers la poursuite des campagnes de sensibilisation destinées aux familles et aux enfants, ainsi que le renforcement des mécanismes de prévention et d'intervention visant à garantir un environnement sûr pour cette catégorie et à la protéger contre

les différents risques. Les autorités sécuritaires ont également insisté sur l'importance de la coopération entre les familles et les services compétents afin d'assurer une réaction rapide en cas de disparition et de préserver la sécurité des enfants.

LIBAN-ENTITÉ SIONISTE

Un cessez-le-feu en suspens

Aucune confirmation officielle n'a encore été donnée quant à une adhésion formelle des deux camps à un accord définitif.

Alors que les regards se tournent vers Washington, où se déroule un nouveau cycle de négociations entre le Liban et l'entité sioniste sous médiation américaine, la situation sur le terrain continue de rappeler la fragilité de toute perspective d'apaisement. Malgré les discussions en cours et les annonces évoquant un possible cessez-le-feu, les opérations militaires se poursuivent dans le sud du Liban, alimentant les doutes sur la capacité des protagonistes à transformer les engagements diplomatiques en réalité.

La quatrième session de pourparlers a réuni des représentants libanais, sionistes et américains autour d'une même table, avec pour objectif affiché de consolider la trêve et d'éviter une extension du conflit. Les discussions portent toutefois sur des visions profondément divergentes de la sécurité et des conditions nécessaires à un retour durable au calme.

UN RETRAIT SIONISTE

Le Liban défend une approche graduelle plaçant la consolidation du cessez-le-feu au premier rang

des priorités. Selon cette vision, toute avancée devrait être accompagnée d'un retrait des forces sionistes des zones concernées ainsi que de l'application de la décision des autorités libanaises visant à réserver le port des armes aux seules institutions de l'État. Beyrouth cherche ainsi à inscrire les négociations dans une logique de restauration progressive de la souveraineté nationale et du rôle des institutions officielles.

L'entité sioniste, pour sa part, maintient une position différente. Les responsables sionistes conditionnent tout retrait à l'ouverture d'un processus de désarmement du Hezbollah. Ils plaident également pour la mise en place de nouvelles dispositions sécuritaires et de mécanismes de coordination destinés à prévenir toute reprise des hostilités. Cette divergence de fond constitue l'un des principaux obstacles à un accord global entre les deux parties.

Sur le terrain, les développements récents illustrent la difficulté de faire coïncider les avancées diplomatiques avec la réalité militaire. Malgré l'annonce du président américain Donald Trump faisant état d'une entente



visant à mettre fin aux attaques réciproques, les frappes et les opérations militaires sionistes se sont poursuivies dans plusieurs secteurs du sud du Liban. Cette situation nourrit les interrogations sur la portée effective des engagements évoqués et sur les garanties susceptibles d'assurer leur respect.

LE HEZBOLLAH FAVORABLE À UNE TRÊVE GLOBALE

Aucune confirmation officielle n'a encore été donnée quant à une adhésion formelle des deux camps à un accord définitif. Toutefois, plusieurs observateurs soulignent que les actions du Hezbollah semblent, jusqu'à présent,

limitées au territoire libanais, ce qui est interprété comme un signe de retenue dans un contexte particulièrement tendu.

Le vice-président du Conseil politique du Hezbollah, Mahmoud Qomati, a affirmé que son mouvement était favorable à un «cessez-le-feu réel et global». Il a néanmoins rejeté toute formule établissant un lien entre l'arrêt des frappes contre la banlieue sud de Beyrouth et celui des attaques visant les localités sionistes. Le responsable a également averti que toute nouvelle agression pourrait entraîner une réaction du mouvement.

Entre négociations diplomatiques et tensions persistantes sur le terrain, la séquence actuelle illustre la complexité du dossier libano-sioniste.

Si Washington tente de rapprocher des positions encore éloignées, l'évolution de la situation dépendra largement de la capacité des acteurs à traduire les déclarations politiques en engagements concrets, capables d'instaurer une stabilité durable dans une région régulièrement exposée aux risques d'escalade.

R.I/agences

MONOPOLE DES ARMES EN IRAK

L'État reprend progressivement la main

Le dossier sensible du contrôle des armes en Irak semble entrer dans une nouvelle phase. Plusieurs factions armées influentes ont récemment affiché leur soutien au principe du monopole des armes par l'État, une évolution qui intervient dans un contexte marqué par des pressions internes en faveur du renforcement des institutions et par un intérêt croissant des partenaires internationaux pour la stabilité du pays.

Mardi, deux formations proches de l'Irak, les Asaïb Ahl al-Haq et les Brigades de l'Imam Ali, ont annoncé leur séparation des structures du Hachd al-Chaabi, tout en affirmant leur volonté d'engager les démarches nécessaires à l'application de la décision visant à réserver le port des armes aux seules institutions étatiques. Cette annonce est perçue par de nombreux observateurs comme un signal politique important dans un pays où la question des groupes armés demeure au cœur des équilibres sécuritaires et politiques.

Les Asaïb Ahl al-Haq ont indiqué la création prochaine d'une commission chargée de mettre en œuvre les mécanismes nécessaires à cette transition. Si les contours précis de l'opération restent encore flous, des sources proches du dossier affirment que d'autres factions pourraient bientôt rejoindre cette dynamique. Les modalités de l'inventaire des arsenaux, leur éventuelle intégration dans les structures officielles ou encore les autorités chargées de superviser le processus n'ont toutefois pas été précisées.

Cette évolution intervient alors que le Premier ministre Ali Al-Zaidi bénéficie d'un soutien politique renforcé. Le Cadre de coordination, principale coalition des forces chiites au pouvoir, lui a accordé un mandat pour prendre les mesures jugées nécessaires à la préservation des intérêts supérieurs du pays. L'alliance a également réaffirmé son soutien au principe de la limitation des armes aux mains de l'État et à la nécessité de dissocier les structures du

Hachd al-Chaabi des activités partisans et politiques.

RENFORCER L'AUTORITÉ DES INSTITUTIONS

Pour les partisans de cette orientation, l'objectif est de consolider l'autorité de l'État et de renforcer le rôle des institutions officielles dans la gestion des questions sécuritaires. Ils estiment qu'une telle démarche pourrait contribuer à réduire les chevauchements de compétences entre les différents acteurs armés et à améliorer la gouvernance du secteur de la sécurité.

Sur le plan international, les signaux envoyés par Bagdad ont été accueillis favorablement. Les États-Unis ont exprimé leur satisfaction face aux récentes décisions politiques. Le chargé d'affaires de l'ambassade américaine en Irak, Joshua Harris, a qualifié la position du Cadre de coordination de pas important vers le renforcement de l'indépendance et de la souveraineté du pays. Washington a également réaffirmé

son soutien aux mesures gouvernementales destinées à consolider le monopole de l'État sur les armes.

Malgré cet élan, plusieurs défis demeurent. La question de l'intégration des combattants, celle du devenir des arsenaux accumulés au fil des années ainsi que les équilibres politiques internes pourraient compliquer la mise en œuvre de cette orientation.

De nombreux observateurs soulignent ainsi que le succès de cette initiative dépendra moins des déclarations de principe que de la capacité des autorités à traduire ces engagements en mesures concrètes et applicables.

L'Irak semble ainsi s'engager dans une étape décisive de son processus de consolidation institutionnelle. Si les annonces récentes se concrétisent, elles pourraient marquer un tournant majeur dans la relation entre l'État et les différentes formations armées qui ont joué un rôle déterminant dans l'histoire récente du pays.

IRAN-ÉTATS-UNIS

Une diplomatie sous haute tension

Le cours des négociations entre les États-Unis et l'Irak oscille entre les déclarations optimistes de Washington et la prudence persistante de Téhéran, sur fond de tensions régionales et de perturbations dans les voies maritimes stratégiques, notamment autour du détroit d'Ormuz.

Le président américain Donald Trump a affirmé que les canaux de communication avec

l'Irak restaient ouverts, démentant toute interruption des contacts diplomatiques. Il s'est dit confiant dans la possibilité de parvenir à un accord dans un délai rapproché, évoquant la perspective d'une entente dès la semaine prochaine visant à prolonger la trêve et à permettre la réouverture du détroit d'Ormuz.

Selon lui, «le moment est venu» pour l'Irak de conclure un accord, dans un contexte où

Washington cherche à stabiliser la situation et à éviter une nouvelle escalade militaire dans la région.

WASHINGTON ÉVOQUE DES AVANCÉES

Devant le Sénat américain, le secrétaire d'État Marco Rubio a indiqué que l'Irak aurait accepté, pour la première fois, d'aborder certains volets de son programme nucléaire jusqu'ici exclus des

discussions.

Il a toutefois précisé que les États-Unis n'avaient proposé aucune levée de sanctions en échange d'une ouverture du détroit d'Ormuz, un point particulièrement sensible dans les relations entre les deux pays.

Du côté iranien, les signaux restent contrastés. L'agence «Fars», proche des Gardiens de la révolution, affirme que les échanges de messages avec

Washington sont interrompus depuis plusieurs jours. De son côté, l'agence «Mehr» rapporte que le projet d'accord est toujours en cours d'examen à Téhéran, dans un climat marqué par une méfiance profonde et accumulée envers les États-Unis.

Cette situation illustre la difficulté à transformer les discussions indirectes en véritable processus de négociation structurée.

●AUTRICHE

BAUMGARTNER FORFAIT

L'Autriche devra disputer la Coupe du monde sans Christoph Baumgartner. Le milieu offensif de 26 ans est forfait en raison d'une blessure musculaire à la

cuisse droite, confirmée après IRM. Auteur d'une saison exceptionnelle avec Leipzig (17 buts, 9 passes décisives), il représente une perte majeure pour la sélection de Ralf Rangnick, qui perd son principal créateur offensif à quelques jours du tournoi.

●SÉNÉGAL

DEUX JOUEURS ÉCARTÉS

Le verdict est tombé. Le Sénégal a officialisé sa liste définitive pour la Coupe du monde, réduite à 26 joueurs. Sans surprise, les cadres seront bien présents avec Sadio Mané, Kalidou Koulibaly et Idrissa Gana Gueye pour guider les Lions. Derrière les heureux élus, deux déçus. Le défenseur du Paris FC Moustapha Mbaw et le latéral droit d'Anderlecht Ilay Camara n'ont pas été retenus et manqueront la grande messe mondiale. À l'inverse, la surprise vient du jeune Bara Sapoko Ndiaye (18 ans). Malgré un temps de jeu limité au Bayern Munich cette saison (148 minutes), le milieu offensif est du voyage. Il profite notamment de sa prestation remarquée lors du dernier match amical face aux États-Unis (défaite 3-2), qui a convaincu le staff. Les Lions de la Teranga entameront leur tournoi le 16 juin face à la France, avant d'affronter la Norvège puis l'Irak dans un groupe relevé

●GHANA

DEUX ABSENCES MAJEURES

Le Ghana a dévoilé sa liste de 26 joueurs pour le Mondial en Amérique du Nord (11 juin - 19 juillet), sous la direction de Carlos Queiroz. Parmi les cadres retenus figurent Iñaki Williams, Jordan Ayew et Thomas Partey, avec une forte présence de joueurs de Ligue 1 comme Alidu Seidu, Gideon Mensah ou Ernest Nuamah. En revanche, plusieurs absences font réagir, notamment Alexander Djiku, Mohammed Kudus, Salis Abdul Samed et Mohammed Salisu. Les Black Stars évolueront dans le groupe L face au Panama, à l'Angleterre et à la Croatie

●BRÉSIL

NEYMAR MÉNAGÉ

Carlo Ancelotti ne veut prendre aucun risque avec Neymar avant le Mondial 2026. Touché au mollet, la star brésilienne poursuit sa récupération et reste incertaine pour le début du tournoi.



Le sélectionneur de la Selecao assure qu'il n'y a « aucune urgence », alors que l'attaquant pourrait manquer les premiers matchs du groupe C. Le Brésil, qui débute le 13 juin contre le Maroc, reste confiant malgré cette situation, avec un staff médical optimiste sur un retour rapide du joueur de 34 ans, meilleur buteur de l'histoire de la sélection. Ancelotti, lui, préfère rester prudent et maintenir Neymar sous contrôle avant d'aborder une compétition où le Brésil vise clairement le titre International.

MONDIAL 2026

La Coupe des binationaux

Les sélections nationales illustrent plus que jamais la mondialisation du football. Près d'un quart des joueurs engagés ne représenteront pas leur pays de naissance, révélant un profond basculement des identités sportives, façonnées par les migrations, les doubles nationalités et des parcours de vie de plus en plus transnationaux.

À l'approche de la Coupe du monde 2026 en Amérique du Nord (11 juin - 19 juillet), le football international confirme une évolution de fond qui redessine ses frontières symboliques : celle des identités sportives multiples. Plus qu'une simple statistique, c'est une véritable transformation du paysage des sélections nationales qui se dessine.

Sur les 1 248 joueurs appelés à disputer la compétition, 289 ne représenteront pas leur pays de naissance. Cela représente près de 23 % de l'ensemble des effectifs. Un chiffre révélateur d'un football de plus en plus globalisé, où les trajectoires personnelles, les migrations et les doubles nationalités façonnent désormais les équipes nationales.

Cette dynamique est particulièrement visible dans certaines sélections. Curaçao incarne l'exemple le plus frappant, avec 25 joueurs sur 26 nés aux Pays-Bas, illustrant un lien historique et migratoire toujours très fort entre les deux territoires. La République démocratique du Congo s'inscrit également dans cette tendance, avec 20 binationaux, dont 11 nés en France, parmi lesquels figurent plusieurs joueurs évoluant dans les grands championnats européens (Kakuta, Wissa ou encore Mpassi).

Le Maroc, de son côté, continue de s'appuyer sur une diaspora sportive importan-



te, notamment en Espagne, avec des joueurs comme Achraf Hakimi ou Brahim Díaz. L'Algérie compte également 13 joueurs nés en France dont Nabil Bentaleb, Houssein Aouar, Luca Zidane, Ibrahim Maza (né à Berlin en Allemagne), et Ramiz Zerrouki (Amsterdam aux Pays-Bas), un témoignage de la continuité des passerelles sportives entre les deux rives de la Méditerranée.

Même les grandes nations traditionnelles ne sont pas épargnées par cette évolution. L'équipe de France, championne du monde en 2018 et finaliste en 2022, comptera dans son groupe trois joueurs nés à l'étranger : Michael Olise (Angleterre), Marcus Thuram (Italie) et Brice Samba (République démocratique du Congo).

Au-delà des chiffres, cette réalité illustre un basculement profond : celui d'un football où l'identité nationale ne se limite plus au lieu de naissance, mais s'inscrit dans des parcours de vie de plus en plus transnationaux. Une évolution qui interroge, enrichit et transforme durablement la manière dont les sélections nationales se construisent à l'ère de la mondialisation.

●ARBITRAGE

VISA EN ATTENTE POUR LE SOMALIEN ARTAN

À quelques jours du coup d'envoi de la Coupe du monde 2026, la machine est déjà lancée pour les arbitres africains sélectionnés par la FIFA... sauf pour un.

Tous ont obtenu leur visa, tous ont rejoint le séminaire de préparation et tous sont déjà plongés dans la montée en puissance vers le grand rendez-vous mondial. Tous, sauf Omar Abdulkadir Artan. Le Somalien, pourtant considéré comme l'un des meilleurs arbitres du continent, vit une situation aussi surprenante qu'inattendue. Alors qu'il a récemment dirigé la finale de la Ligue des champions féminine de la CAF entre l'AS FAR et les Mamelodi Sundowns, il reste bloqué dans l'attente de la validation de son visa, malgré plusieurs

démarches effectuées depuis le Kenya. Pendant que ses collègues africains enchaînent les sessions de formation sous l'œil de la FIFA, Artan, lui, joue contre la montre. Une course administrative silencieuse mais cruciale, à quelques semaines d'un événement où chaque détail compte.

Les instances du football africain espèrent désormais un dénouement rapide, afin d'éviter qu'un des arbitres les plus en vue du continent ne soit privé d'une préparation complète pour le Mondial

●EN RAISON DE L'ÉPIDÉMIE D'EBOLA

RDC-CHILI ANNULÉ EN ESPAGNE

La préparation de la République démocratique du Congo pour la Coupe du monde 2026 est perturbée par l'annulation de son match amical face au Chili, prévu le 9 juin en Espagne. La rencontre a été annulée par les autorités de La Línea de la Concepción (Andalousie), qui invoquent des préoccupations sanitaires liées à l'épidémie d'Ebola en RDC, par mesure de précaution. Les Léopards devaient profiter de ce match pour peaufiner leur préparation avant le Mondial, après une autre rencontre programmée face au Danemark en Belgique. Cette décision constitue un nouveau contretemps pour le staff congolais à l'approche du tournoi.

●OM

GÉNÉSIO REMPLACE BEYE

Habib Beye quitte déjà l'Olympique de Marseille après 13 matchs à la tête de l'équipe, jugés insuffisants par la direction. Pour le remplacer, le club phocéen a choisi Bruno Génésio.



L'ancien coach de Lyon, Rennes et Lille s'est engagé après avoir officialisé son départ du LOSC, où il évoluait depuis 2024. Il arrive avec un solide vécu et la mission de relancer un OM ambitieux mais en difficulté. Objectif clair pour la saison 2026-2027 : ramener Marseille en Ligue des champions et performer en Ligue Europa, après une 5e place en Ligue 1.

●BAYERN MUNICH

DANTE DE RETOUR

La retraite n'aura finalement été que de courte durée. Quelques jours après avoir disputé son dernier match avec l'OGC Nice, Dante (42 ans) se lance déjà dans une nouvelle



carrière sur les bancs. L'ancien défenseur brésilien devient entraîneur de l'équipe U23 du Bayern Munich, qui évolue en Regionalliga Bayern (4e division allemande). Une première expérience immédiate dans le coaching pour l'ex-capitaine niçois. Déjà passé par le club bavarois entre 2012 et 2015 (133 matchs disputés), Dante retrouve un environnement qu'il connaît bien. Dans le communiqué du club, il s'est dit « extrêmement enthousiaste » à l'idée de relever ce nouveau défi.

●MANCHESTER UNITED

EDERSON ARRIVE

Manchester United a trouvé un accord avec l'Atalanta pour le transfert du milieu brésilien Ederson, estimé à 40,5 M€ + 4,5 M€ de bonus. Le joueur de 26 ans va signer 4 ans (+1 en option) à Old Trafford après sa visite médicale. Considéré comme une priorité, il doit renforcer le milieu manucien. Les Red Devils pourraient ensuite accélérer sur Mateus Fernandes (West Ham) pour compléter leur mercato.

LIGUE 1

Dernier acte pour les places africaines

Alors que le MC Alger s'apprête à célébrer un troisième titre consécutif, la dernière journée s'annonce décisive pour les places continentales.

Le rideau tombera demain sur la saison 2025-2026 de Ligue 1. Mobilisé avec une ultime journée riche en enjeux. Si le titre de champion est déjà acquis au MC Alger, la bataille pour les places continentales demeure totalement ouverte et promet un dénouement haletant.

La lutte pour la deuxième place, qualificative pour la Ligue des champions africaine, se jouera entre la JS Saoura et le CR Belouizdad.

Les Belouizdadis ont manqué, avant-hier, l'occasion de s'emparer seuls de cette position après leur match nul (1-1) face à l'USM Alger lors de la mise à jour du calendrier au stade du 5-Juillet.

Avec 52 points, le CRB rejoint la JSS au classement, mais les Sudistes conservent l'avantage grâce aux confrontations directes, notamment leur succès obtenu à Alger plus tôt dans la saison. Les Rouge et Blanc n'auront donc d'autre choix que de s'imposer lors du choc de cette 30e journée



face à la JS Kabylie au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou. Une mission délicate face à des Canaris désireux de terminer l'exercice sur une bonne note. Dans le même temps, la JS Saoura recevra le CS Constantine, une formation qui n'a plus rien à jouer. Déjà sacré champion pour la troisième saison consécutive et la dixième fois de

son histoire, le MC Alger accueillera l'ASO Chlef dans une ambiance festive. Les Vert et Rouge auront à

cœur de célébrer leur titre par une victoire devant leurs supporters.

Le Paradou AC, déjà relégué, affrontera l'ES Sétif dans une rencontre qui s'annonce ouverte entre deux équipes réputées pour la qualité de leur jeu. Dans le bas du classement, le duel entre l'ES Mostaganem et le MC El Bayadh mettra aux prises deux formations condamnées à évoluer la saison prochaine en Ligue 2 amateur. Quant à la rencontre entre l'USM Khenchela et le MB Rouissat, elle se disputera sans véritable enjeu, le maintien étant déjà assuré.

Cette dernière journée s'annonce ainsi décisive, avec plusieurs verdicts encore attendus aux quatre coins du pays, notamment dans la course aux compétitions continentales.

Rafik G.

Programme des matchs de vendredi :

ES Mostaganem – MC El Bayadh (18h00)/Paradou AC – ES Sétif (18h00)
USM Khenchela – MB Rouissat (18h00)/MC Alger – ASO Chlef (19h30)
JS Kabylie – CR Belouizdad (21h00)/JS Saoura – CS Constantine (21h00)

U20

Les juniors à pied d'œuvre en Tunisie

La sélection algérienne des moins de 20 ans (U20) a rallié mardi la Tunisie dans le cadre de sa préparation pour la double confrontation amicale face à son homologue tunisienne, prévue les 5 et 8 juin à Sousse, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

A leur arrivée à l'aéroport international de Tunis-Carthage, les joueurs ont immédiatement pris la direction de Sousse, où ils ont rejoint leur lieu de résidence, souligne la même source.

Avant leur départ, les protégés du sélectionneur national, Razik Nedder, avaient effectué dans la matinée une légère séance d'entraînement sur le terrain annexe du Stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger).

Le sélectionneur national avait fait appel à 29 joueurs pour ce stage prévu en Tunisie, dans le cadre de la poursuite de la préparation en prévision des prochaines échéances officielles. La sélection algérienne prépare le tournoi de l'UNAF, qui se déroulera en Egypte du 21 septembre au 6 octobre, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2027, dont la phase finale aura lieu au Ghana

U16

Double confrontation algéro-saoudienne

La sélection nationale U16 a rallié mardi la ville de Dammam, en Arabie saoudite, en vue de ses deux rencontres amicales face à son homologue saoudienne, prévues les 6 et 9 juin prochains, dans le cadre de sa préparation aux prochaines échéances.

À leur arrivée sur leur lieu de résidence, les joueurs du sélectionneur national M. Karim ZIANI ont bénéficié d'un laps de récupération avant de prendre part, en soirée, à une légère séance d'entraînement programmée à 19h00 heure locale, soit 17h00 heure algérienne.

Les Verts ont effectué, hier, une nouvelle séance d'entraînement, signant ainsi l'entame de la préparation du premier match amical.

COUPE D'ALGÉRIE DE HANDBALL

Le HBC El-Biar en finale chez les dames et les messieurs

Le HBC El-Biar a réalisé un doublé historique en validant sa qualification pour les finales de la Coupe d'Algérie 2026 de handball, aussi bien chez les dames que chez les messieurs. Chez les dames, les championnes en titre ont dominé le NRKG Alger (21-14) en demi-finale, après avoir mené à la pause (12-7). Elles retrouveront en finale le MC Alger, vainqueur du HC Mila (25-20), samedi 6 juin à 15h à la salle Harcha-Hacène d'Alger. Le HBC El-Biar tentera ainsi de conserver son trophée face à une formation mouloudéenne déterminée à décrocher le sacre. Chez les messieurs, les El-Biarois ont arraché leur qualification au terme d'un match à suspense face à l'OC Ouargla (33-32 après double prolongation). Ils affronteront en finale la JSE Skikda, qui s'est imposée devant l'Olympique El-Oued (26-25 après prolongation). La finale masculine est programmée le même jour à 17h à la salle Harcha-Hacène.

Dames (15h00) : HBC El-Biar – MC Alger
Messieurs (17h00) : HBC El-Biar – JSE Skikda

STATUT DES ENTRAÎNEURS SPORTIFS Professionnalisation du métier

Le dernier numéro du Journal officiel (n°39) a publié un décret exécutif modifiant et complétant le décret n°06-297 du 2 septembre 2006, fixant le statut des entraîneurs sportifs. Cette réforme intervient sur la base d'un rapport présenté par le ministre des Sports.

Le nouveau dispositif introduit une actualisation des conditions d'exercice de la pro-

fession d'entraîneur, afin de l'adapter aux évolutions du système sportif national et aux exigences contemporaines en matière d'encadrement et de performance. Parmi les principales mesures figurent la réorganisation et la classification des entraîneurs selon des niveaux et des diplômes de qualification reconnus. Le texte établit ainsi une hiérarchisa-

tion des grades en fonction des spécialités sportives et des certifications obtenues, dans le but de structurer le parcours professionnel et de valoriser les compétences nationales.

Cette réforme vise à renforcer la professionnalisation du métier d'entraîneur, à améliorer les mécanismes de recrutement et de promotion, ainsi qu'à garantir un encadrement

technique plus qualifié au sein des clubs, des structures sportives et des fédérations. Elle s'inscrit dans le cadre des réformes engagées dans le secteur sportif en Algérie, visant à développer les ressources humaines et à améliorer le niveau de formation et d'encadrement technique, en conformité avec les standards internationaux et continentaux

VOLLEY-BALL L'Algérie mise sur l'expertise polonaise

La Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) a conclu un partenariat stratégique avec la Fédération polonaise à l'issue d'une réunion de travail tenue en Pologne. L'accord porte sur trois axes majeurs : les sélections nationales, le beach-volley ainsi que la formation et le développement.

Dans le cadre de cette coopération, la sélection féminine polonaise effectuera des stages en Algérie avec les équipes nationales algériennes, tandis que la sélection masculine seniors bénéficiera d'un stage de préparation en Pologne. À partir de 2027, un pro-



gramme spécifique visera à renforcer la participation de l'Algérie aux compétitions internationales.

Le partenariat prévoit également une coopération accrue dans le beach-volley, avec la participation d'équipes polonaises à des tournois organisés à Alger et à Djanet, ainsi que l'organisation de séminaires de formation destinés aux entraîneurs, arbitres et cadres techniques.

Par ailleurs, la sélection algérienne masculine seniors poursuit actuellement un stage préparatoire en Pologne en vue du Championnat d'Afrique des nations 2026.

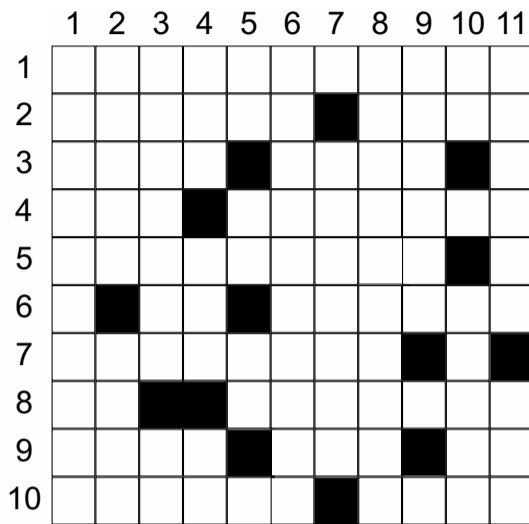
LIGUE DE DIAMANT

Yasser Triki fait sa rentrée estivale à Rome

Le champion algérien du triple saut, Yasser Mohammed Triki, effectuera aujourd'hui sa rentrée en plein air à l'occasion de la quatrième étape de la Ligue de diamant 2026, prévue au Stade olympique de Rome. Le spécialiste algérien figure parmi les engagés d'un concours particulièrement relevé, qui réunira plusieurs des meilleurs triple sauteurs mondiaux, notamment Andy Diaz Hernandez, Jordan Scott, Lazaro Martinez et Almir Dos Santos. Cette première sortie estivale revêt une importance particulière pour Triki, qui lance sa campagne internationale avec l'objectif de confirmer les bonnes dispositions affichées durant la saison en salle. Le natif de Constantine avait notamment décroché la médaille de bronze aux Championnats du monde en salle 2026 disputés à Toruń.

Détenteur du record d'Algérie du triple saut avec un bond de 17,43 m réalisé lors des Jeux olympiques de Tokyo 2020, Triki abordera le rendez-vous romain avec une meilleure performance saisonnière de 16,67 m. L'étape de Rome constitue l'un des rendez-vous majeurs du circuit de la Ligue de diamant, réunissant plusieurs champions olympiques et mondiaux dans différentes disciplines.

Mots Croisés



Horizontalement

- 1- On diffuse celui du fugitif. 2- Se prépara à tirer - Eau poétique. 3- Tel - Préfixe.
- 4- Pas ailleurs - Casse le vase près de l'ouverture. 5- Crustacé. 6- Grugé - Canaux.
- 7- Secondés. 8- Sans effets - Bizarre.
- 9- Possessif - Arrivée dans l'autre sens - Vis.
- 10- Transformés au rugby - Essai.

Verticalement

- 1- Vive et gaie. 2- Vomitif - Je pense donc...
- 3- Fillettes - Existes. 4- Sans effets - Sacré est celui du chêne - Caprice de même.
- 5- Symbole - Points opposés - Personnel.
- 6- Productrices de vibrations. 7- Rigoureuse.
- 8- Préférant le papier à l'or. 9- Comme une étoffe purifiée. 10- Bouts de noeud - Elles font baver. 11- Repas de bébé - Point de côté.

4x4 Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Graiffe Grefe Greffa Gureffe	Shékespeare Shakespère Shakespeare Chakespeare
Comprômettre Compromettre Comprometre Compromettre	Inumainement Inhumainement Inhuménement Inumainement

Les mots fléchés

TRÈS ÉNERVANTE PETITES VALISES	DURILLONS SÉDUISANT	ON Y FAIT DU FEU DEVANT OU DEVANT OU APRÈS	DÉTÉRIORANT ÉPOQUE	IRISÉE, TELLE UNE HÛÎTRE	DÉTERMINANTES SÉLÉNIUM	STUPÉFAIT																							
ÉTABLIRA UNE LIAISON NE DIS PAS LA VÉRITÉ	CETTE CHOSE-CI ESCOMPTEE	CONDUIRE PRENAIT EN FILATURE	IDEM VÉHICULE SUR RAIL	IL SE FAIT PRIER ANCIENNE IMPÉRATRICE	RAPPORT EN MATHS VIN DE FRANCE	MOUCHE MOT DE LIAISON	DISPARAÎTRE TRANCHE DE PAIN	APÉRITIF PARFUMÉ OBSTINÉ	SALUT ROMAIN BASE D'OMELETTE	ODEUR AGRÉABLE CARNETS D'ÉCOLIERS	FABRIQUE UNE ŒUVRE THÉÂTRE DE MILAN	TERME DE CONDITION "VACHE- RIES"	PAS IMAGINAIRE	PROFIT FRUIT ASIATIQUE LIVRÉE À UNE PASSION	PERÇA TE TROUVES	DROIT DE PRIORITÉ RÉVOLTE POPULAIRE	PIÈCE DE CHARRUE CHEVEU FAMILIER	RÉCHAUF- FÉES À MOI	MOIS REGARDER	PETIT ÉCRAN AU MOINS 24 MOIS	PLAQUE DE NEIGE ARTICLE INDÉFINI	TRÈS CHAUD	ALLURE COLÈRE D'AUTRE- FOIS	DÉVÊTUE	MOT DE SOULAGEMENT SOMME À PAYER	ILLIMITÉ COUTUMES	ILS PUBLIENT DES LIVRES REMPLIS DE BONHEUR	OBTINT	COQUINE

BIFFE-TOUT

EN 10 LETTRES :
Fromage italien

BANQUE	EXPÉRIENCE	PAYS
BÂTONNET	EXTERNE	PELLE
BATTEUR	FILM	PORTÉE
CAISSON	FORTE	POULE
CARTILAGE	FRAGMENT	PRÉVENTION
CERNE	GLOUTON	RAMDAM
CHANCE	GRÂCE	RARETÉ
CHIMÈRE	GREFFE	RECONNAIS
CLAIRE	GROUPE	SANCE
CONTACT	IMAGE	REJET
COURSE	INTIME	SEMAINE
DAMNÉ	JUIN	SOUCHE
DÉFENSE	JUKE-BOX	SQUELETTE
DENTIER	MAÎTRE	STÈRE
DESTRUCTION	MALADIE	STRUCTURE
DÉTENDRE	MASSE	SYNTHÈSE
DIFFÉRENCE	MIEL	TAILLEUR
DONNÉES	MISSILE	TOXINE
EFFORT	MOELLE	TRAIN
ENNUI	MOYEN	
ESSOR	NOMBRE	
ETHER	ORANGE	
ETRANGÈRE	ORGANE	

T P O R T E E D E N T I E R P E L L E P
O F R A G M E N T G E R U T C U R T S R
X M C A R T I L A G E O R A N G E S T E
I I L T O E P M N D D X E J N R B E E V
N S A G C A P O A E G M T E U A O M R E
E S I T Y A M U T S I R Y E T I N A E N
E I R S R B T E O T S O A O R O N I E T
S L E A R O N N N R M E N C S N R N H I
E E C E R D F I O U G N E S E O E E C O
H E N G R E F F E C E C I T S U J N U N
T T E E R O T T E T H A O S H U Z R O E
N T I E R U E E E I C I E U K E B U S C
Y E R T E J E C E O E R M E R A R E E N
S L E F E N N T R N T L B E N S N L L E
E E P R I A N G T I M O U Q R N E L L R
G U X O H L A O A A X A U O U E E I E E
A Q E C L N M M D R B E D I P I A A O F
M S E R E G N A R T E M A D M A R T M F
I C E R N E S N E F E D N O T U O L G I
M A L A D I E C N A S S I A N O C E R D

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT
VETU - ROULADES - BOMBARDEMENT - TURBAN - EVENT - TRONCS - ENTRE - ASE - JOUR - TIEN - NEO - ROBES - LOTO - GENA - TRI - MINER - CREEES - UNE - CACHOT - VA - ILLUSION - REG - ISLAM - AN - BALE - CEREMONIE - AS - FI - DUE - ECLAT - ETES - EMIGRES - ONU - ELLE - EMUE - TENSIONS - ARA - ESSE - SITES - SU.

VERTICALEMENT
DEBUTS - OMNISCIENTS - TORRENTIELLE - TUES - DUMBO - EON - LARDE - NE - BANJO - ECUMEUSES - FRANCO - GRAS - ME - LIS - OR - SURE - CIAO - ELOI - RUDE - RONCHONNEMENT - LEVE - BARON - ICI - SE - LAMENTE - ET - BELGE - DENTISTE - RA - ARMA - VENTRE - REVELATEURS - ST - ENVISAGES - SEAU.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT
1- CORRECTRICE. 2- ODE - PORE - ON. 3- REPTILIENNE. 4- DOUILLES - CI. 5- ENTREES - AOD. 6- ASER - ACRE. 7- EST - RAID. 8- TOIT - BORNEE. 9- TROUBADOURS. 10- ETNA - CENS.

VERTICALEMENT
1- CORDELETTE. 2- ODEON - SORT. 3- REPUTATION. 4- TIRS - TUA. 5- EPILEES. 6- COLLER - BAC. 7- TRIES - RODE. 8- REES - ARON. 9- ACINUS. 10- CONCORDER. 11- ENEIDE - EST.

4x4 Tourne-broche - Visionneuse
Lacération - Phréatique

BIFFE-TOUT : SUICIDE

facebook

TikTok



Telegram



Instagram

Page réalisée
par Souiki Sidali

10/10

SHOURA ET BUDGET ÉLEVÉ : DÉBAT SUR LES MONTANTS

L'influenceuse Wafa Benchoubane affirme que le budget minimum pour la shoura d'une mariée serait de 80 millions de centimes, avec une recommandation autour de 130 millions, et pouvant atteindre 200 millions pour une organisation plus complète. La shoura correspond à la période qui suit les fiançailles officielles et précède le mariage, durant laquelle les futurs époux, avec l'aide de leurs familles, réalisent les achats nécessaires pour préparer leur futur foyer. Avec plus de 3 millions de vues, ces déclarations ont suscité de nombreuses réactions en ligne, plusieurs internautes jugeant ces montants excessifs.

9/10

BOOBA AU CŒUR DES POLÉMIQUES



Le rappeur Booba a été condamné à trois mois de prison avec sursis et 30 000 euros d'amende pour injure raciale et cyberharcèlement envers la journaliste Linh-Lan Dao. Dans une autre affaire, il a également écoupé de 20 000 euros d'amende pour injure raciale visant Tristan Mendès France. Parallèlement, l'artiste a relancé la controverse en s'attaquant sur les réseaux sociaux à Squeezie, Léna Situations et Inoxtag après le lancement de leur nouvelle boisson, suscitant de vives réactions en ligne. Booba continue de diviser l'opinion. Avec plus de 200k vues, les réactions sont partagées entre condamnations et provocations.

8/10

UN DZ HONORÉ EN ITALIE

Le styliste algérien Massinissa Askeur a été décoré du titre de Chevalier du mérite de la République italienne le 2 juin, à l'occasion de la fête nationale italienne. Plus jeune lauréat de cette promotion et seul représentant du monde de la mode parmi les personnalités distinguées, il a dédié cette reconnaissance à l'Algérie et à sa famille. Connu pour valoriser les symboles et l'héritage culturel amazigh dans ses créations, il affirme vouloir inspirer les jeunes Algériens à réussir grâce à l'éducation, au savoir et à la persévérance. Il prépare également un défilé à Alger en novembre 2026. Avec plus de 119k vues, les internautes manifestent leur fierté de voir notre culture rayonner à l'international.

7/10 MÊME LE CHAMEAU CRAQUE



Des images émouvantes montrent un chameau assis en plein désert, visiblement éprouvé par la chaleur extrême, poussant des cris qui semblent traduire une grande soif. Touché par la scène, l'auteur de la vidéo a arrêté son camion pour lui donner de l'eau. Une fois la bouteille vide, l'animal s'est remis à vocaliser, comme s'il réclamait encore de quoi se désaltérer sous cette canicule accablante. Avec plus de 100k vues, les internautes disent que cette chaleur a rendu réel le proverbe «Djmelyedmondi Créponné» (même un chameau finirait par demander un cornet de Créponné).

6/10

AMEL BENT REND HOMMAGE AHMED WAHBY



Lors de son récent concert à Accor Arena (Bercy), Amel Bent a offert un moment particulièrement émouvant en faisant résonner les notes de la célèbre chanson WahranWahran de Ahmed Wahby. Très attachée à ses racines algériennes, l'artiste a mis à l'honneur le patrimoine musical algérien devant un public conquis. Visiblement émue, elle a également rendu un hommage touchant à sa grand-mère disparue, suscitant une forte émotion dans la salle. Avec plus de 56k vues, les internautes saluent «un hommage sincère qui fait rayonner la culture algérienne sur une scène internationale.»

5/10

AMEL WAHBI VISÉ LE RÔLE DE WARDA

La chanteuse Amel Wahbi a affirmé qu'elle se sent pleinement capable d'incarner Warda Al-Jazairia dans la série biographique actuellement en préparation. Elle estime que sa proximité personnelle avec la défunte star, qu'elle a côtoyée durant son séjour au Caire, constitue un véritable atout pour interpréter ce rôle avec authenticité et émotion. Avec plus de 53k vues, certains internautes trouvent qu'elle a toutes ses chances pour transmettre l'âme de Warda à l'écran, tandis que d'autres préfèrent d'autres artistes.



4/10

GOÉLAND EN MODE COMMANDO

Des images montrant un goéland s'en prendre à plusieurs reprises à un vieil homme dans une rue algérienne ont largement fait réagir sur les réseaux sociaux, cumulant plus de 31k vues. Cette scène insolite a suscité de nombreuses interrogations sur le comportement de l'oiseau et les circonstances ayant conduit à ces attaques répétées. Un comportement territorial, notamment en période de reproduction, pourrait expliquer l'agressivité du goéland, qui chercherait à protéger son nid ou ses petits. Toutefois, en l'absence du contexte complet, toute conclusion définitive reste à prendre avec prudence.

3/10

TRAVIS SCOTT SOUS LE FEU DES CRITIQUES

Le rappeur Travis Scott est au cœur d'une vive polémique après son concert en Turquie. Selon de nombreux spectateurs, l'artiste serait arrivé avec plus de deux heures de retard pour ensuite ne rester qu'une vingtaine de minutes sur scène, malgré des billets vendus jusqu'à près de 2 000 dollars. Déçus, de nombreux fans ont exprimé leur colère sur les réseaux sociaux et réclament un remboursement, estimant que la prestation n'était pas à la hauteur des attentes. Malgré les excuses présentées par le rappeur, la controverse continue de prendre de l'ampleur. Les images ont été vues près de 10k fois.

2/10

LARMES D'UN ENFANT À GHAZA

À Ghaza, l'enfant palestinien Ayoub a été filmé en train de pleurer après que ses lunettes de vue se sont cassées, une situation qui a suscité une vive émotion en ligne, avec plus de 9k vues. De nombreux internautes se sont dits touchés par la scène et ont exprimé leur indignation face aux conditions de vie difficiles auxquelles sont confrontés les habitants de Ghaza, appelant à davantage de protection et d'aide.



1/10

ANAS EN VISITE EN ALGÉRIE

Le rappeur franco-algérien Anas Benturquia a partagé avec ses abonnés de belles images de son séjour en Algérie. Très attaché à ses origines, l'artiste a publié des clichés pris dans l'ouest du pays, notamment à Oran et Sidi Bel Abbès, affichant sa fierté de retrouver son pays et d'échanger avec ses fans algériens. Avec plus de 150 réactions, les internautes le saluent.

BACCALAURÉAT 2026 MOBILISATION GÉNÉRALE

Le ministère de l'Éducation nationale a engagé une large mobilisation pour assurer le bon déroulement de la session 2026 du baccalauréat, un examen qualifié par le département ministériel de «l'un des plus importants rendez-vous nationaux», nécessitant une organisation rigoureuse et des mesures de sécurisation renforcées.

Président, hier, une conférence nationale par visioconférence avec les responsables des centres d'examen à travers toutes les wilayas du pays, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, a rappelé, selon le communiqué du ministère, que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des préparatifs «d'un important rendez-vous national scolaire», soulignant «la responsabilité majeure des chefs de centres dans la bonne organisation et la sécurisation de l'examen». Le ministère insiste sur le rôle central des responsables des centres, considérés comme un maillon essentiel dans la réussite de cette échéance. Le communiqué souligne que ces derniers doivent assurer «la gestion, la sécurisation et l'application stricte des procédures réglementaires», tout en garantissant aux candidats des conditions optimales de passage des épreuves. La sécurisation de l'examen demeure une priorité absolue. Le ministre a ainsi rappelé «la nécessité de l'application stricte des mesures relatives à la protection de l'intégrité de l'examen», souligne le communiqué, notamment l'interdiction de l'introduction des téléphones portables et de tout moyen de communication électronique dans les centres et salles d'examen, une règle qualifiée de non négociable.



LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Le ministère a également insisté sur le respect du cadre légal de lutte contre la fraude et la diffusion des sujets sur les réseaux sociaux, rappelant que ces dispositions visent à «garantir l'égalité des chances entre les candidats et préserver la crédibilité des examens nationaux». Sur le plan organisationnel, des instruc-

tions ont été données pour renforcer la préparation matérielle des centres. Le ministre a appelé à «veiller à la disponibilité des infrastructures, au bon fonctionnement des équipements, notamment la climatisation et l'électricité, ainsi qu'à la disponibilité de l'eau et des services essentiels», afin d'assurer un environnement d'examen adéquat. Par ailleurs, une mesure organisationnelle

nouvelle a été annoncée concernant les horaires d'ouverture des centres d'examen. Ceux-ci seront désormais ouverts à 7h15 au lieu de 7h30 le matin, et à 13h45 au lieu de 14h l'après-midi, dans le but de «garantir une meilleure fluidité dans l'accueil des candidats», rappelle le ministre. Il a également mis l'accent sur le renforcement des dispositifs de surveillance et la vérification préalable des équipements de sécurité, notamment les caméras de surveillance afin de garantir un suivi rigoureux de toutes les opérations liées à l'examen. Enfin, le communiqué a évoqué l'incident technique survenu au siège du ministère, précisant qu'un incendie causé par une «étincelle électrique» a été maîtrisé rapidement par les services de la Protection civile, sans faire de victimes. Le ministère a rassuré que «toutes les activités se poursuivent normalement» et que les préparatifs du baccalauréat ne sont en aucun cas affectés. À travers cette mobilisation, le ministère de l'Éducation nationale réaffirme sa volonté de garantir une session du baccalauréat 2026 placée sous le signe de la rigueur, de la sécurité et de la transparence, dans un cadre organisationnel renforcé.

R. N.

PORT D'ANNABA

Djellaoui insiste sur le respect des délais



Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a effectué, hier, une visite d'inspection consacrée à l'avancement des travaux d'extension du port phosphatier d'Annaba, avec un accent particulier sur la réalisation du quai minéralier inscrit dans le cadre du projet de phosphate intégré.

Accompagné du wali d'Annaba, Abdelkrim Lamouri, le ministre s'est enquis de l'état d'avancement des travaux sur le nouveau site portuaire, ainsi que des moyens humains et matériels mobilisés pour la concrétisation de ce projet stratégique. Il a également évalué le niveau de mise en œuvre des instructions données lors de ses précédentes visites, notamment celles relatives à l'accélération du rythme des travaux et au renforcement de la coordination entre les différents intervenants.

UN CHANTIER STRUCTURANT

À l'issue d'un exposé technique, Abdelkader Djellaoui a indiqué que le remblayage des zones situées derrière le quai, à partir du sable marin issu des opérations de dragage, devra débiter le 15 juin prochain sur une superficie de 52 ha. Cette étape doit permettre l'entame des travaux de construction des superstructures du port dès le début du mois d'octobre.

Le ministre a également inspecté plusieurs chantiers en cours, notamment les travaux d'enfoncement des pieux en acier, la préparation du béton armé, les opérations d'enrochement, ainsi qu'un nouveau site dédié au soudage des pieux et des tuyaux.

DRAGAGE ET OUVRAGES MARITIMES AU CŒUR DU PROJET

Sur le plan technique, le ministre a suivi des explications détaillées sur

les opérations maritimes et terrestres menées en continu. Celles-ci concernent en particulier les travaux de dragage en mer visant à atteindre la profondeur nécessaire à l'accostage des navires, ainsi que la fabrication et la mise en place des brise-lames sur un linéaire de 1.400 m.

UN APPEL À ACCÉLÉRER LA CADENCE DES TRAVAUX

En clôture de sa visite, Abdelkader Djellaoui a insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts et de mobiliser l'ensemble des ressources humaines et matérielles afin de garantir la livraison de cette infrastructure dans les délais contractuels fixés. Il a affirmé que toutes les conditions techniques et logistiques sont réunies pour assurer la bonne exécution du projet conformément au planning arrêté.

UN PROJET À FORTE DIMENSION ÉCONOMIQUE

Pour rappel, le projet d'extension du port phosphatier d'Annaba prévoit la construction d'un quai minéralier de 1.600 mètres de long et d'une profondeur pouvant atteindre 16 mètres, permettant l'accostage de navires de grande capacité. Il comprend également l'aménagement de plateformes terrestres d'une superficie de 82 ha.

Une fois achevé, ce projet permettra de porter la capacité de chargement de minerais de 2 à 10 millions de tonnes par an, faisant du port une plateforme logistique stratégique pour l'exportation du phosphate et de ses dérivés.

ISIS-FAF

Une alliance au service du football

Isis et la Fédération algérienne de football (FAF) ont officialisé un accord de partenariat faisant de la marque phare de Henkel Algérie un partenaire officiel de l'Équipe nationale de football. L'annonce a été faite lors d'une conférence de presse conjointe organisée en présence des représentants des deux parties, précise le communiqué de Henkel. À travers cet accord, Isis associe son image à l'Équipe nationale et entend accompagner les grandes échéances sportives à venir, notamment dans la perspective de la prochaine Coupe du monde. La marque met en avant les valeurs de partage, de solidarité et d'attachement aux couleurs nationales qui rassemblent les Algériens autour des Verts. Les deux partenaires, précise la même source, soulignent partager des valeurs communes fondées sur l'engagement, le dépassement de soi, l'excellence et l'attachement à l'Algérie. Le partenariat vise également à renforcer la proximité entre la marque et les supporters de l'Équipe nationale à travers différentes actions liées aux événements sportifs et aux compétitions internationales. Mohammed El Hadi Hama, directeur marketing de Henkel Algérie, a indiqué que ce partenariat traduit la volonté de la marque d'accompagner

les Algériens lors des moments marquants liés au parcours de la sélection nationale.

De son côté, le secrétaire général de la Fédération algérienne de football, Nadir Bouzenad, a salué l'arrivée d'Isis parmi les partenaires officiels de l'Équipe nationale. Il a estimé que cette collaboration reflète la confiance accordée par une marque nationale de référence à la FAF et au football algérien. Selon les responsables des deux parties, ce partenariat s'inscrit dans une démarche visant à renforcer les liens entre les marques nationales et les institutions sportives, tout en valorisant les valeurs d'unité, de proximité et de fierté nationale portées par l'équipe d'Algérie.

TEBBOUNE HONORE L'ÉLITE SPORTIVE NATIONALE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, à Alger, une cérémonie en l'honneur de l'élite sportive nationale, couronnée dans diverses compétitions internationales et championnats mondiaux. La cérémonie de distinction s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'État, de membres du gouvernement ainsi que de hauts cadres de l'État.